

L'UNIVERS ILLUSTRÉ

LES DEUX CHEFS



OSMAN PACHA, Général en chef de l'armée turque.



COLONEL VASSOS, Commandant des forces grecques en Crète.

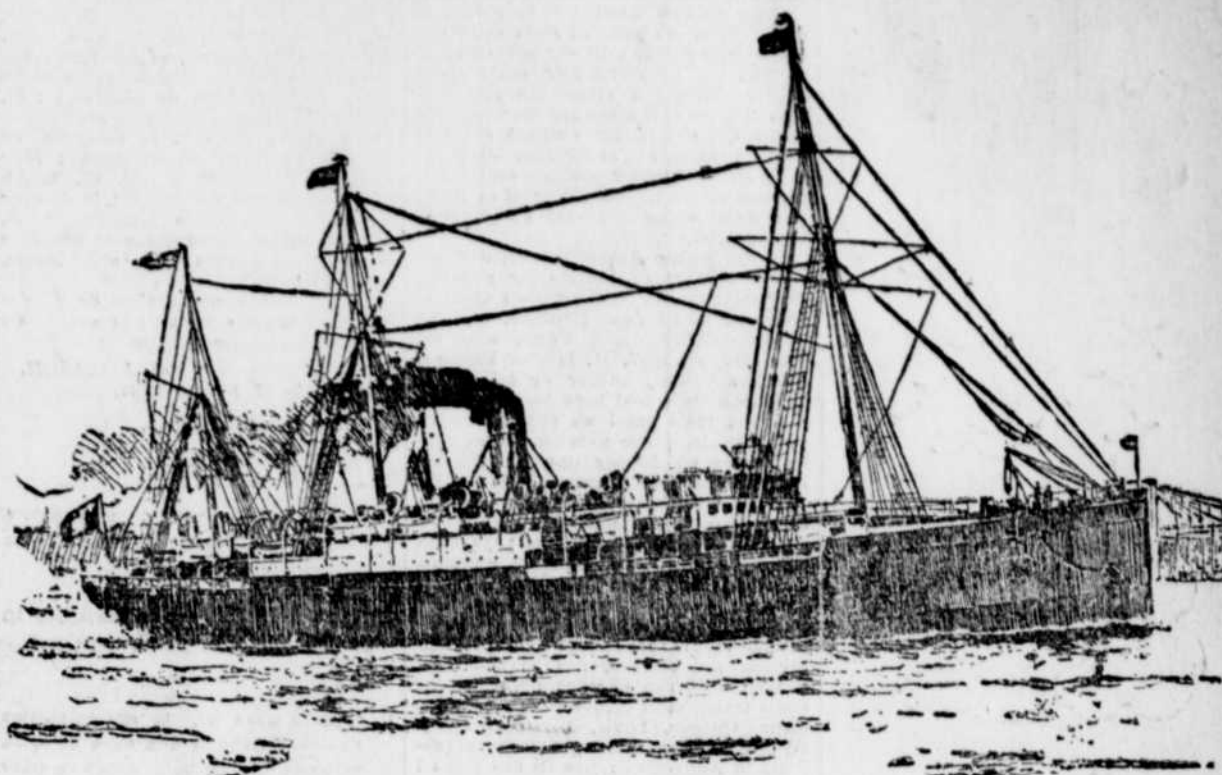
OSMAN PACHA, commandant en chef des armées de terre du Sultan, est un des plus distingués soldats de l'empire ottoman. Il est âgé de 65 ans et a eu une brillante carrière, qu'il ne soit pas toujours sorti victorieux des combats livrés à ses ennemis. Osman Pacha naquit à Tokat, en Asie Mineure, et reçut son instruction militaire dans les casernes de Constantinople. Il prit une part active dans la guerre de Crimée et fut colonel pendant la dernière campagne de la Crète et pendant la guerre Serbo-turque, lorsque se déclara la guerre entre la Turquie et la Russie. Osman dirigeait le cinquième corps d'armée à la bataille de Sarajewo. Y ayant rem-

porté la défaite, il se retira à Tione et maintint sa position contre l'ennemi depuis le 31 août jusqu'au 10 décembre 1877, où il se rendit avec ses 40,000 soldats. Dans ces derniers temps surtout, Osman a été d'un grand service au Sultan. Il a occupé plusieurs importantes positions et fut ministre de la guerre à plusieurs reprises. En 1894, il devint maréchal du palais impérial et plus récemment, il fut chef général de l'armée de Turquie. Osman est le type du soldat turc : frugal, fatigué, courageux et toujours indomptable lorsqu'il est placé derrière des remparts.

LE COLONEL VASSOS, commandant des armées grecques en Crète, est un des plus habiles capitaines de la Grèce et des plus sympathiques pour la liberté de la nation crétoise, libérée que défendent avec un si grand courage le roi de la Grèce et son gouvernement. Le colonel Vassos a été envoyé avec une petite armée, il y a un mois environ, par la ville d'Athènes, dans l'île de Crète, où sa présence a été la cause de tous les troubles dans les cabinets européens. Les armées étrangères ont essayé d'intimider le colonel et y a deux semaines, mais il ne

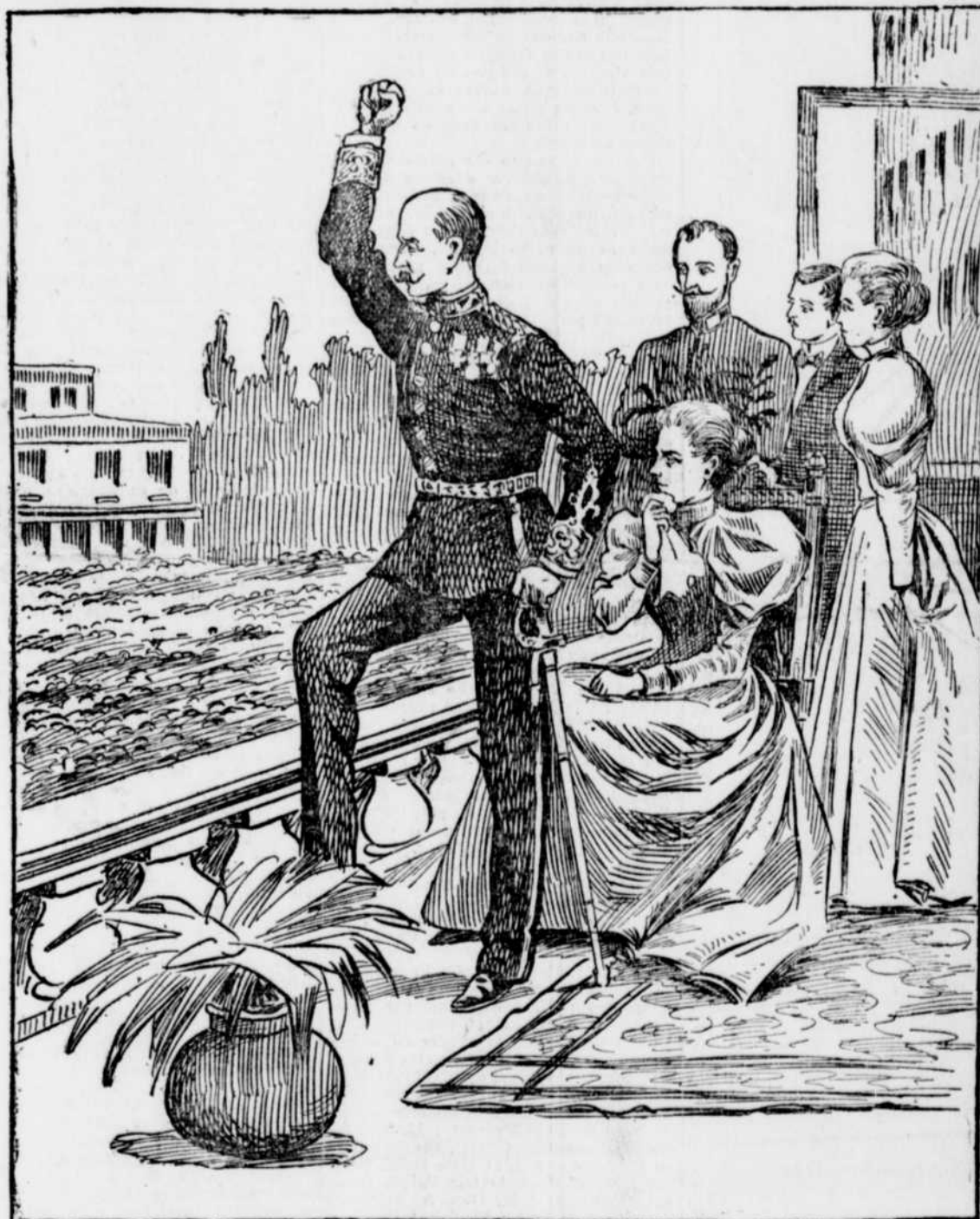
savaient pas à quel homme ils avaient affaire. Ils l'ont sommé d'évacuer la Crète ou de "valoir les conséquences" qu'entraînerait son refus, mais Vassos a reçu la nouvelle avec un sang-froid remarquable, déclarant être en Crète d'après les ordres de ses chefs et que toutes les puissances réunies ne sauraient le faire reculer d'un pas. Les armées ne l'ont pas attaqué comme ils l'avaient dit et aujourd'hui, le colonel Vassos combat les Turcs avec un courage et une fierté qui en feront un héros. Il est âgé d'environ cinquante ans.

LES PERILS DE LA MER



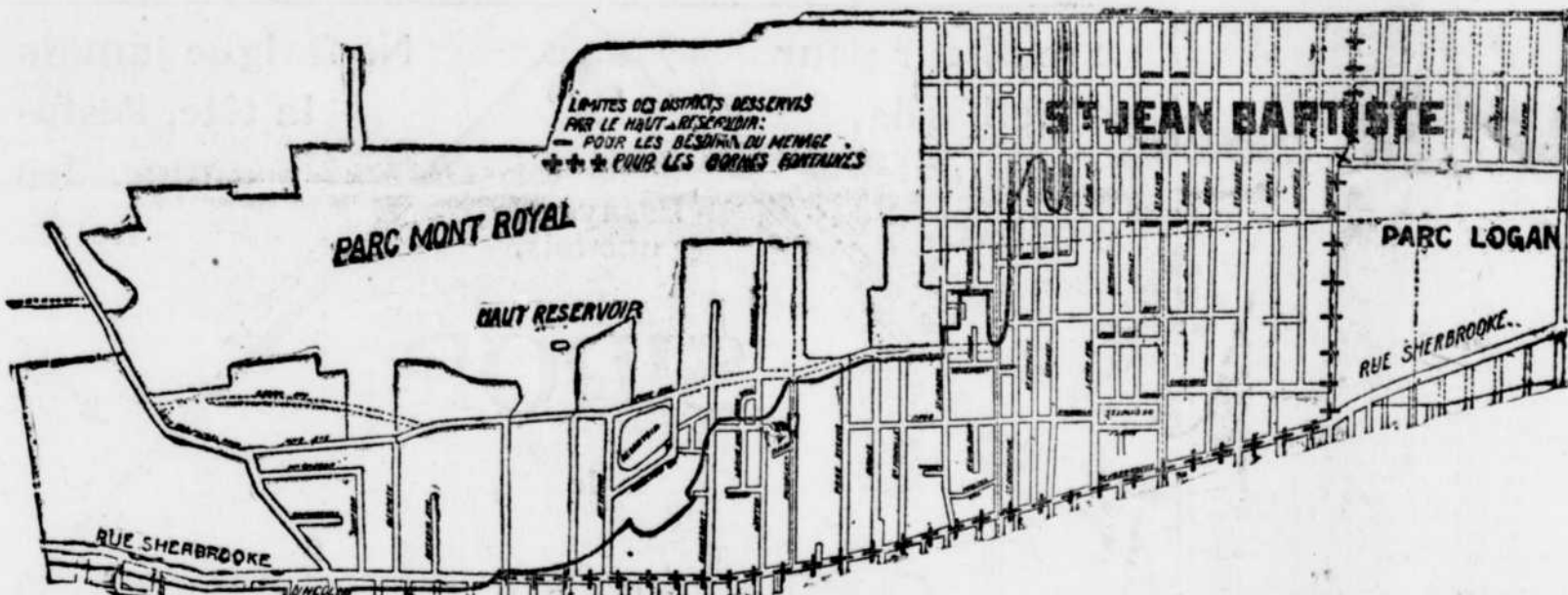
LE STEAMER "VILLE DE ST-NAZAIRE" QUI A SOMBRÉ AU LARGE DU CAP HATTERAS

A ATHENES



Le roi Georges haranguant la foule assemblée devant le palais royal, à Athènes.

MONTREAL—37 MILLIONS DE PIASTRES DE PROPRIETES EN DANGER,



"La Presse" croit devoir appeler l'attention de ses lecteurs et particulièrement celle des citoyens qui sont propriétaires ou locataires au nord de la rue Sherbrooke sur le danger dont ils sont menacés, au cas où le plus petit des accidents arriverait à la pompe qui élève l'eau du réservoir inférieur au réservoir supérieur.

Cette pompe construite en 1880, marche de 15 à 18 heures par jour; elle n'a jamais souffert d'avarie, en dehors de quelques petits dérangements sans importance. Néanmoins, ce n'est que

par un travail opiniâtre qu'on a pu, il y a quelque temps, prévenir un arrêt de quelques semaines.

Or, du travail constant de cette machine dépend l'approvisionnement absolu de l'eau employée au besoin du ménage et destinée aux incendies de toute la partie de la ville située au nord de la ligne noire indiquée sur notre carte.

C'est-à-dire que l'arrêt de cette machine priverait d'eau 9 à 10,000 personnes et mettrait à la merci du feu des propriétés qu'on peut évaluer, meu-

bles et immeubles à environ douze millions de piastres.

De plus, le haut réservoir, c'est-à-dire cette machine, alimente 150 bornes-fontaines situées dans le district compris au nord et à l'ouest de la ligne de croix indiquée sur notre carte.

Que le plus petit des feux éclate dans la partie populeuse de tout ce district, le jour où un pignon de cette machine sera cassé et voilà la ville menacée d'une immense conflagration. La propriété dans ce district, meubles et im-

meubles, est estimée à 25 millions.

Donc, l'approvisionnement d'eau d'une population de 9 à 10,000 personnes et une valeur de 37 millions reposent uniquement sur le bon fonctionnement d'une pompe qui peut marcher sans arrêt pendant vingt ans, comme elle peut s'arrêter demain, ce soir, peut-être.

Dans ces conditions, nous croyons que le comité de l'eau diminue de beaucoup sa responsabilité en demandant l'achat d'une seconde pompe.

UN MARCHEUR FRANCAIS



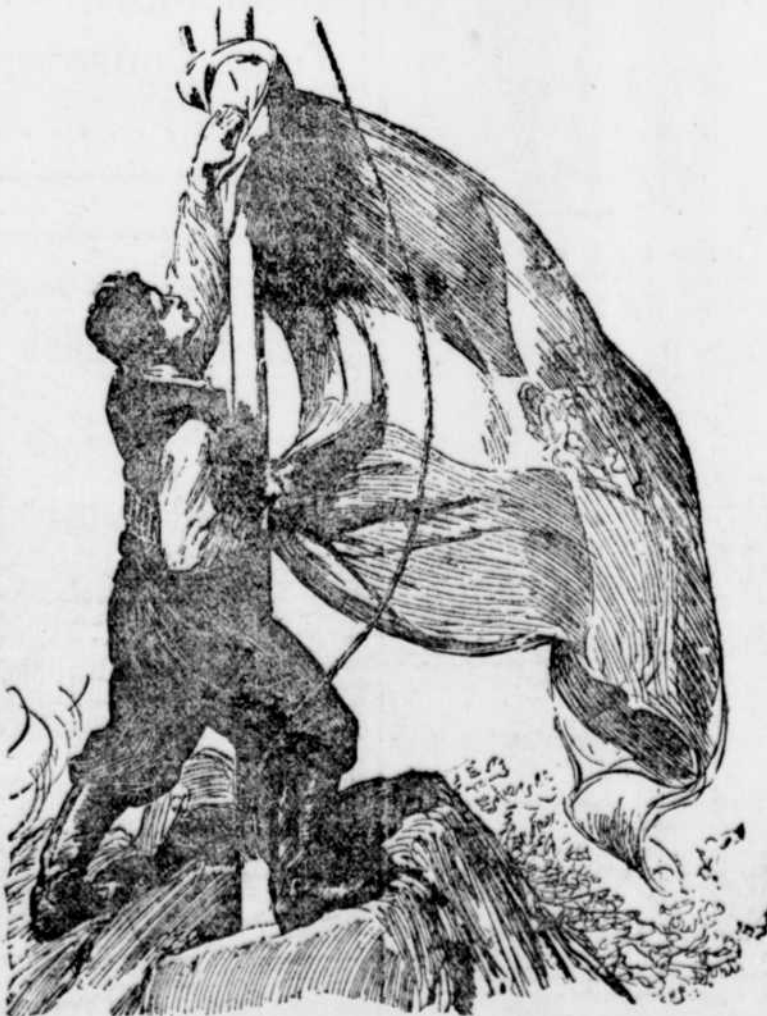
M Léon Dufay, un ébénier français arrivé à bord du "New-York," met à exécution son projet. Il aura mal aux jambes et sera quelque peu fatigué lorsqu'il touchera San Francisco. Dufay dit qu'il veut "prendre une marche" à travers le continent américain.

Il quitta Paris le 31 janvier dernier, sans le sou et avec d'un costume de gilette, dans le dessein de faire le tour du monde à

piéd. De New-York, il s'est rendu à Ellis Island, où il a changé ses vêtements pour un habit plus "substantiel." Dans une des manches de sa veste, est un morceau de canon, où il est écrit "Dufay, le marcheur."

"Je continuerai ma marche dans deux semaines, a-t-il dit, hier," et il n'y a rien d'étonnant à ce que je me rende à San Francisco."

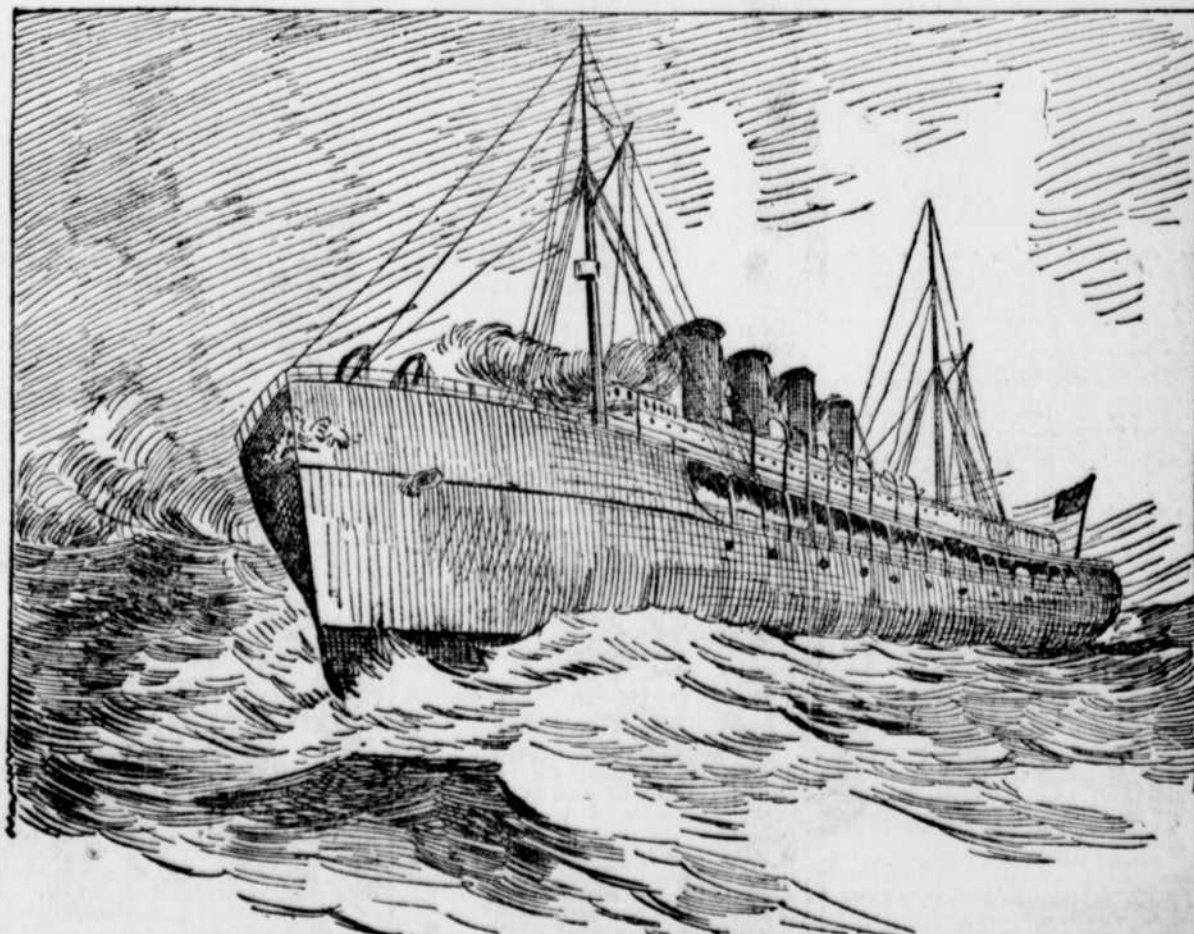
MOURIR POUR LA PATRIE



Lors du bombardement par les bâtiments de guerre allemands, autrichiens, russes et japonais, des positions occupées par les Crétois devant la Canée, un des "insurgés" montait fièrement sur le bastion, armé

le drapeau grec. Cette action eut l'effet désiré: la flotte européenne cessa le feu, mais le brave qui s'était dévoué pour les siens fut tué par un des derniers obus tirés par les protecteurs de la Turquie.

DE PLUS EN PLUS RAPIDE



On construit en ce moment en Angleterre un paquebot qui portera le nom de "Oceanic" et qui sera le navire de mer le plus grand et le plus rapide du monde. "L'Océan" avec ses 256 verges de quille, sera aussi grand

que le fameux "Great-Eastern": il aura trois hélices actionnées chacune par une machine à vapeur de 15,000 chevaux, ce qui fait une puissance totale de 45,000 chevaux. Il brûlera environ 700 tonnes de charbon par vingt-

quatre heures. Enfin, d'après les prévisions, ce bâtiment fera 27 nœuds en service, ce qui lui permettra de franchir l'Atlantique en quatre jours et demi. Il est destiné au service de New-York.

CHASSE ET PÊCHE

PAR H. DE FUYZALON

LES RENARDS

Bien que plusieurs auteurs nous prétendent pourvus de quatre espèces, nous n'en possédons en réalité, dans notre province, que trois espèces bien définies.

Ces trois espèces sont :

1. Le renard fauve (vulpes fulvus).

2. Le renard bleu (vulpes lagopus).

3. Le renard gris (vulpes canadensis).

A mon avis, très humble, les maris- gues de renard ne contractent aucune distinction de pelage. L'aspect et le grand renard bleu — le plus petit et le plus grand du genre — sont d'accouplement pas entre eux et ne s'unissent point aux autres. Le renard noir, le renard croisé, le renard argenté, le renard fauve, etc., ont des rapports constants et leurs unions sont toujours fécondes. Les produits de ces accouplements donnent également des sujets propres à la reproduction au même titre que leurs auteurs.

Enfin, je crois pouvoir dire qu'une portée de renardeaux de l'espèce fulvus, dont tous les individus donneraient une masse identique, serait une rareté.

Rien n'est plus commun qu'un petit renard noir, croisé ou argenté parmi les portées de renardeaux fulvus.

Ces différentes considérations m'ont conduit à réunir dans la seule espèce, le renard croisé (vulpes canadensis-Goffi) et le renard argenté (vulpes argentatus-Cuvier).

Je donne immédiatement ci-dessous les divers pelages que distinguent les chasseurs. Je les ai classés par ordre de mérite croissant :

1. Renard fauve clair ou jaune pâle.

2. Renard fauve ardent ou jaune aisé.

3. Renard fauve acan ou rouge sombre.

4. Renard gris-assez semblable au charbonnier européen.

5. Renard croisé fauve — la seule.

6. Renard croisé fauve — 1 seule branche transversale ; fond fauve.

7. Renard croisé fauve — 2 branches transversales ; fond fauve.

8. Renard croisé argenté — 1 seule branche transversale ; fond argenté.

9. Renard double croisé argenté — 2 branches transversales ; fond argenté.

10. Renard croisé — 1 seule branche transversale ; fond noir.

11. Renard argenté.

12. Renard noir-argé.

13. Renard noir mat, poil court.

14. Renard noir-lustré, poil long — le plus beau de l'espèce.

Malgré l'abondance des variations de robe que l'indique, on conçoit que rien n'en a été le jeu et qu'il n'est pas possible de bien l'avoir.

Il est assez difficile de peindre avec impartialité et justice les mœurs du renard-rouge. C'est un animal très fantasiste et très indolent dans ses manifestations suivant les milieux qu'il habite ou qu'il recherche.

Sa finesse est très grande, sa défiance extrême. Son odorant tient du merveilleux. Je ne le décrirai pas, tout le monde le connaît.

Dans le choix des lieux qu'il habite, il est surtout guidé par le désir de satisfaire, non sa glotonnerie — il n'est pas glouton — mais son gourmandise. Les oeufs et le gibier sont ses mets de prédilection. Les oeufs l'attirent inévitablement. C'est pourquoi, lorsqu'après avoir quitté les bois de l'hiver, il se dirige vers les champs, il se dirige vers les champs, il se dirige vers les champs.

Il faut aussi le chercher sur le bord des lacs et des grandes savanes de l'intérieur qui servent de lieux de nidification aux outardes, aux bernaches, aux gisards (renard macrurus) et aux canards. Ils y stationnent volontiers pour les mêmes causes désintéressées.

Le renard rouge est le plus répandu de nos renards. Bien qu'il est des préférences marquées pour certains lieux, on le rencontre néanmoins sur toute l'étendue de nos territoires. C'est à lui que nous devons nos pelletteries les plus précieuses.

L'on voudrait bien me permettre de citer l'article que monsieur Labadie-Lagrave, rédacteur scientifique du "Figaro", a consacré à ces animaux intéressants. J'y laisse subsister les quelques mots à peu près indifférents qu'il a pu me consacrer.

"L'ancien monde, dit la ruse pro- verbale s'est depuis longtemps ac- coutumée au contact de la civilisation humaine."

Cela n'est point complètement exact. Nous avons des renards d'une finesse achevée et qui ne le cèdent sur ce point à aucun renard européen. Il en est que nos chasseurs ne sauraient prendre, et cependant, comme piegeurs, il n'existe pas de chasseur comparable au chasseur canadien, au trappeur !

Mais si nous possédons des renards dont l'instinct touche à l'instinct de l'homme, nous en possédons également de l'instinct le plus borné : L'expérience a démontré que plus un renard est borné, plus il est bête : le renard noir est le plus bête de tous. Il n'existe que quelque chose d'un peu plus semblable chez les hommes.

D'où vient cette singulière relation de l'instinct et de la bêtise, on peut le demander ? Je ne le sais pas, mais on peut considérer le fait comme très réel.

"L'innombrable tribu des renards de l'Amérique du Nord, écrit-il, jouit de ce moment d'une haute faveur auprès des grandes dames russes. Le Canada s'engorgne à bon droit d'être la patrie de ces carnassiers qui vivent de brigandage, mais qui, par la beauté de leur fourrure, se font pardonner leurs méfaits."

"En Europe, ces animaux sont tous d'une même couleur, tandis que de l'Amérique, ils prennent des nuances variées. A la vérité, les renards américains sont loin de leurs cousins d'Europe, dont la ruse pro-

verbale s'est depuis longtemps accoutumée au contact de la civilisation humaine, mais la ruse des dédoublés de cette infirmité ou les revêtant d'un pelage splendide, presque sans rival dans la création. Le climat du Nord a éprouvé pour eux les richesses de sa nature. Suivant les espèces du hasard qui président à leur naissance, ils sont fauves, roux, argentés, noirs, bleus ou blancs.

"Les naturalistes éprouvent quelque difficulté à reconstituer la généalogie de cette famille bigarrée. M. de Payson, qui a étudié sur place la faune canadienne, a vu des femelles fauves qui avaient donné le jour à des petits argentés ou noirs. Suivant l'opinion du judicieux observateur qui s'est aventuré dans les solitudes du Nord pour examiner les mœurs des bêtes à fourrures, les renards blancs et les renards bleus formeraient seuls deux espèces bien distinctes, tandis que les fauves, les roux, les argentés et les noirs appartiendraient à la même famille et ne différencieraient que par un accident de coloration.

"A peine avons-nous besoin d'ajouter que de cette différence de couleur dépend le prix de la fourrure. Les renards fauves, roux et blancs atteignent jamais des prix très élevés, les bleus sont plus recherchés ; enfin, les argentés et surtout les noirs peuvent s'élever à des chiffres inimaginables.

Le "Chamber's Journal" constate qu'un renard noir argenté s'est vendu \$600. A la vérité, cette fourrure était très belle et les poils blancs dont elle était parsemée auraient pu facilement se compter, mais l'imagination n'en reste pas moins confondue de la valeur que ce renard aurait atteinte s'il avait été tout noir.

G. LABADIE-LAGRAVE.

C'est à l'espèce fulvus (rouge) que nous devons les plus belles pelletteries. On voit par le "Chamber's Journal", que cite Monsieur Labadie-Lagrave, à quel prix peut atteindre le renard-rouge et le renard-rouge-argé. Ce dernier, chasseur de nos pays n'a jamais obtenu plus de \$120.

L'élevage de cette espèce serait facile.

Aux approches du printemps les femelles recherchent les terriers abrités dans les excavations rocheuses ou dans le réseau des grosses racines des grands arbres. A leur défaut, elles s'en creusent dans les levées sablonneuses et cachées par les jeunes taillis épais.

Il est élémentaire à cette époque, de suivre les pistes jusqu'à ces terriers.

Puis, précaution, moins défiantes et quelquefois talonnées par la faim, elles deviennent moins difficiles à capturer. Une fosse, si le terrain le permet ou le permet au moyen de ruts, permettrait, sans nul doute, à un chasseur habile de s'en saisir sans les blesser.

Le renard se nourrit en captivité ; mais il faut assurer cette captivité par des moyens spéciaux, car il ne perd jamais tout espoir de reconquérir sa liberté et ne laisse jamais échapper l'occasion de fuir, qui se présente.

L'endroit où l'on veut le conserver et l'élever doit être dallé ou composé de roche. Il doit être entouré d'une muraille très adhérente au sol et surmontée d'un grillage suffisamment haut pour s'opposer à toute évasion — est animal saute très haut et creuse facilement.

Au moment de la mise bas, il est mieux de séparer les femelles et si, l'on a procédé par accouplement de renards captifs, il ne faut pas perdre un instant pour séparer le mâle des femelles, sans cela l'on s'exposerait à perdre les renardeaux, le mâle comprenant facilement la paternité à la façon d'un gâté.

L'on doit ménager dans le bâtiment ou cour d'élevage, des parties abritées. Des simples niches de bois ou des barils renversés suffisent comme logis, pour les renards.

Plus grande sera la cour d'élevage, plus les chances de réussite seront augmentées.

Il ne faut jamais perdre de vue que le pelage de l'animal est d'autant plus beau que la nourriture est plus abondante. Dès le commencement de l'hiver, on doit avoir lieu la mise-à-mort, il est préférable de nourrir isolément les renardeaux qui donnent les plus belles échantillons. La mise-à-mort doit avoir lieu dans les premiers jours de mars.

Pendant l'exécution de cette mise-à-mort, la fourrure de l'animal doit être lavée avec soin.

L'ÉTATIS. — Renard arctique ou vulpes lagopus est le plus petit des renards. Il est très commun quoiqu'on ne le rencontre que dans les régions arctiques. C'est le seul du genre qui soit soumis à l'albinisme héréditaire régulier.

Je transcris ci-dessous ce que monsieur F. F. Payne, observateur naturaliste, a écrit, à propos de ce renard de cet animal pendant un séjour de 13 mois qu'il fit en ces parages, en 1886 :

"L'été varié de ces animaux sont communes dans ces régions — la blanche et la blanche — mais leurs habitudes, à peu d'exceptions près, sont si semblables à celles des renards rouges, noirs et gris argenté, qui tous ont été vus, qu'il vaut autant n'en parler que comme d'une seule espèce (1).

Dans les premiers jours de septembre, le renard commença à se montrer en grand nombre sur la côte, et peu après en un nombre qui ceux des autres couleurs, beaucoup plus rares, avaient été vus.

A cette période, le poil de tous les renards était très court, et celui du renard arctique en général couleur d'ardoise, quoiqu'il soit quelquefois entièrement blanc, avec quelques poils dont l'extrémité est noire, ici et là.

Des pièces à ressource furent disposées pour les prendre pendant tout l'hiver, et beaucoup de renards rouges et blancs furent capturés, de sorte qu'il nous fut possible de remarquer les changements qui se produisaient dans leur fourrure.

Vers la fin de novembre, la fourrure était encore très grise, surtout vers la racine des poils, et elle était à peine changée un mois plus tard. En janvier, le poil peut pousser très vite, et vers le milieu du mois, la fourrure était parfaitement blanche, sans quelques touffes de vieux poil qui en beaucoup de cas demeurent enclavées dans le poil nouveau pendant l'hiver entier. On remarque aussi généralement que les poils gross et les plus gros de ces animaux avaient la plus belle fourrure.

Pendant l'hiver, le renard se nourrit presque exclusivement de Lemmings ("ingodes lemmings") ; mais dans la saison où les femelles du phoque nourrissent leurs petits, on le voit souvent errer sur la glace en quête de jeunes phoques, et s'ils sont bien affamés, ils attaquent même les vœux.

(A suivre)

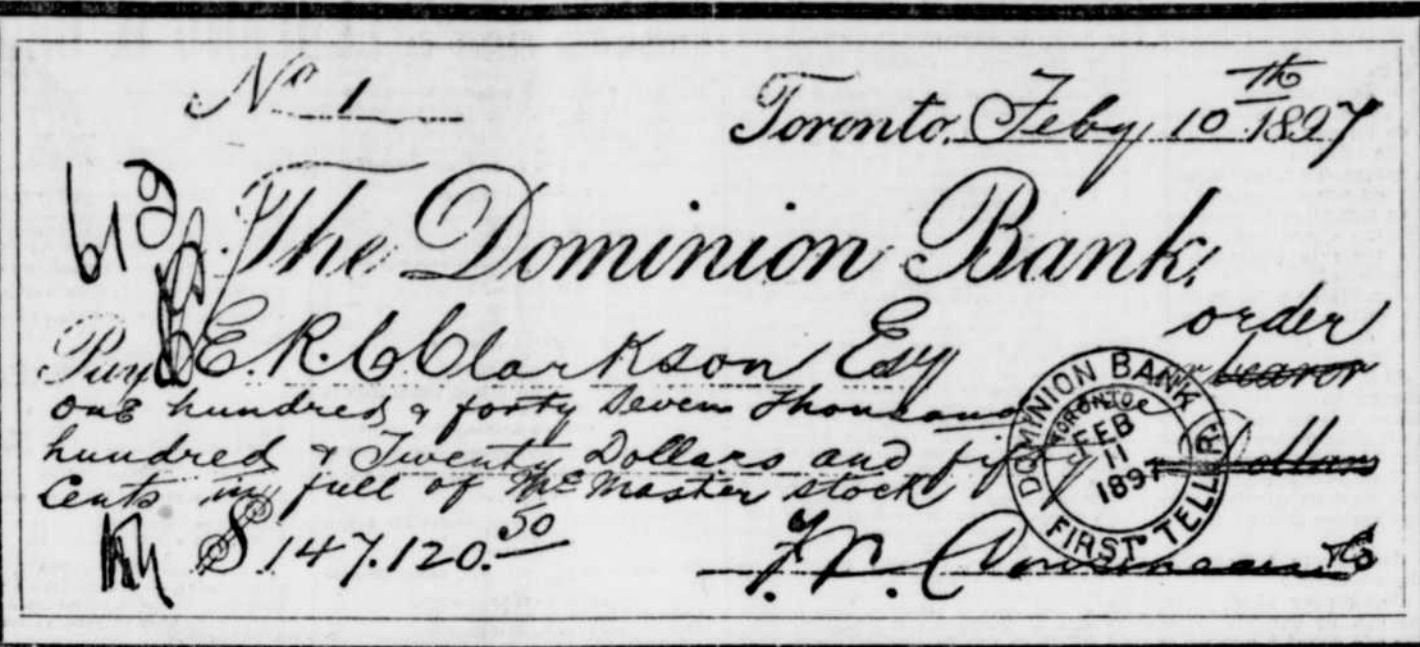
(1) Sans aucun doute, Monsieur Payne entend dire qu'ils sont identiques au point de vue des mœurs, car les deux espèces fulvus et lagopus ne sa-

Les Dames de Montréal

Seront sans doute enchantées d'apprendre que MM. COUSINEAU & CIE occuperont, pendant encore un mois, le magasin situé à l'angle des rues STE-CATHERINE et METCALFE. Notre but en obtenant le magasin du propriétaire, est de nous permettre de vendre une partie du

Fonds de Banqueroute de Gros de McMaster & Co, de Toronto

Se montant à \$104,600.00, que nous avons acheté, il y a environ un mois, à 75c dans la pastre sur le PRIX COUTANT DU GROS AU COMPTANT, comme on peut le voir par le fac-simile du chèque donné à E. R. C. Clarkson, éc. synd. à la faillite.



Nous venons de recevoir un grand envoi de marchandises du FONDS DE BANQUEROUTE DE GROS DE MCMMASTER ; toutes ces marchandises sont première qualité, comprenant ce qui suit :

Velours de soie noir, large pour manteaux ; **Peluche** de soie noire, large pour manteaux ; **Velours** de soie noir et couleur, pour chapeaux de dames ; **Soies** noires et de couleur, pour robes ; **Peau** de soie noire ; **Broches** noirs ; **Surah** noir ; **Taffeta** noir ; **Soies** noires pour chapeaux de dames ; **Satins** noirs ; **Satins** buchesse noirs, Riches étoffes à robes noires ; **Belles** étoffes à robes de couleurs ; **Draps** box et marchandises de bicyclistes ; **Articles** de ménage ; **Damas** de fantaisie ; **Nattes**, **Paillassons** de cheminée ; **Toile** de table ; **Coussins** à oreillers ; **Tapis** d'oreillers tout faits ; **Essentiments**, **Con-vrepiers**, **Confortables** en Edredons et autres ; **Riches Rideaux** en chenille ; **Rideaux** en dentelle Nottingham ; **Beaux Rideaux** en dentelle Suisse ; **Rideaux** de Madras ; **Coton** à drap, etc., etc.

Tout sera marqué à meilleur marché que le prix coûtant d'importation en gros.

UN CONSEIL AUX MESSIEURS DE MONTREAL...

Nous offrirons **Mardi, le 23 de Mars**, plusieurs milliers de verges de beaux tweeds écossais et de l'ouest de l'Angleterre, provenant du fonds de banqueroute de McMaster, tel que décrit ci-dessous :

Vénitiens noirs — chevrotte — Corkscrew — drap diagonal à habits — tweeds à pantalons, écossais et de l'ouest de l'Angle- terre — soie de fantaisie pour vestes, etc., tout sera venu à l'environ moitié prix. En outre de ce stock, nous expo- serons environ 200 échantillons d'étoffes à habits, à pantalons, à habillements et à vestes.

Les commandes seront prises de ces échantillons et expédiées directement à Toronto, express payé.

Les pères de famille et les tailleurs ne devraient pas manquer cette occasion de se procurer un choix des plus belles mar- chandises importées en Canada et d'épargner 40 à 50 cents dans la pastre.

LISEZ ! Tweeds très forts en laine pesante pour habillements d'hommes et petits garçons, pour aller en bicyclette, à 30c, valant 50c.

CETTE VENTE FINALE AURA LIEU AU

KENSINGTON BANKRUPT STOCK CO., 2350 rue Ste-Catherine

MARDI MATIN, A 10 HEURES PRECISES

La balance du stock de modes et marchandises de fantaisie de GEO. MORRIS sera écoulée à votre propre prix.

PRENEZ NOTE ! Pour que tout soit prêt pour la vente, nous serons obligés de fermer le magasin, **lundi, le 22 de mars.**

Notre M. Cousineau arrivera ici, lundi matin, pour réduire les prix de tout le stock.

Les Dames peuvent s'attendre à avoir des **bons marchés** rares, car nous avons décidé d'écouler tout le stock — sans égard au prix coûtant ou à la valeur — plutôt que de nous exposer aux frais qu'occasionnerait le renvoi des marchandises à Toronto.

F. X. COUSINEAU & CIE., 2350 RUE STE-CATHERINE, Angle de la rue Metcalfe

R. J. BOWES, Gérant.

TOUS LES ACHETEURS DE PIANOS

Qui aiment le progrès admettent avec plaisir le fait indubitable

PIANO...

BELL



WILLIS & CO 1204 RUE NOTRE-DAME, Près de la rue Metcalfe, Montréal.

Seuls agents pour la vente des pianos BELL, et WILLIS, et les 118-1-K

Au delà de **40 PRIX**

DONNES EN ECHANGE..

.....D'ETIQUETTES DU

Queen's Laundry Bar

Ou pour la tête de cert sur les enveloppes qui seront renvoyées aux manufacturiers : THE ALBERT TOILET SOAP CO., 168 rue McCord, Montréal.

N. B. Comment faire compter une tête de cerf pour dix :

Supposons que vous faites usage dans la maison, d'une poudre à laver quelcon- que que vous croyez indispensable. Bon ! nous ne voulons pas déprécier la marchandise de qui que ce soit, mais nous voulons que vous sachiez ce qu'il y a de mieux dans toutes les poudres, sachant bien que nous en profiterons à la longue. Sans doute, vous savez, comme tout le monde, que le savon "Queen's Laundry Bar" est le meilleur savon au monde, tout comme le "Queen's Laundry Powder" est le meilleur produit au monde. Mais peut-être, n'avez-vous pas entendu parler du "Queen's Laundry Powder" (Poudre à laver Queen's).

Permettez-moi de vous expliquer ce que c'est. "Queen's Laundry Bar", des- signé et autorisé, de même que le "Queen's Laundry Powder" est supérieur à tout autre savon, ainsi que l'indique la tête de cerf sur l'enveloppe, et le "Queen's Laundry Powder" est supérieur à tout autre produit, ainsi qu'il est indiqué sur l'enveloppe.

Voilà pourquoi nous recommandons le "Queen's Laundry Powder" dans toutes les cas, il peut être employé pour tout usage. Cette poudre est emballée dans des cartons légers, dont chacun porte la tête de cerf. Décompte cette partie du carton et elle comptera comme deux étiquettes du savon à votre grande satisfaction.

FRANCO — Catalogue illustré des prix ; demandez-le par carte postale

LE SAVON DE TOILETTE BABY'S OWN SOAP Est le meilleur pour les peaux délicates.

Les médecins recommandent le "Baby's Own Soap" pour les bébés, etc., à cause de sa pureté re- connue.

110-s-n

FIL DE COTON DEWHURST

A Obtenu des Médailles comme Prix Partout où il a été Exposé

FORT, UNI, ELASTIQUE ET EXEMPT DE NŒUDS

Demandez la marque **TROIS ECAILLES**.

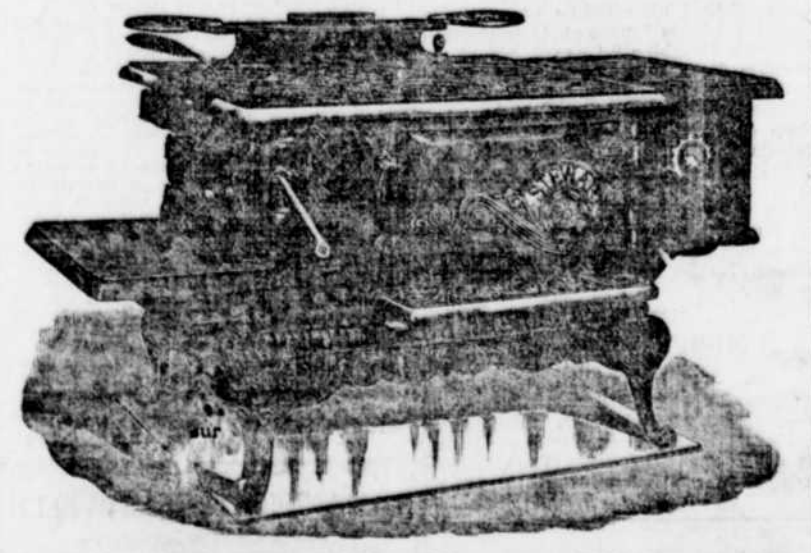
En vente chez les Marchands de Marchandises Sèches.

SEULS AGENTS POUR LE CANADA

GEO. D. ROSS & CO. 648 Rue Craig, Montréal Et 19 Rue Front Ouest, Toronto.

Ranges "STEWART"

Quatre et Six Ronds.



Genre "X" 6 Ronds "Stewart" avec Réservoir et Tablette pour le Thé AU BOIS OU AU CHARBON

Vingt-quatre styles et grandeurs avec ou sans réservoir à eau chaude. Tablette et cabinet divers. Chaque Range du plus petit au plus grand est garanti, fonctionner parfaitement et économiser le combustible. Ils ont toutes les dernières améliorations modernes.

La Jas. Stewart Mfg Co. Ltd., Woodstock Ont

— VENDUS PAR —

J. H. WILSON, 1874 rue Notre-Dame, MONTREAL.

Nous..... Taillons

D'après les dernières modes. — Notre travail est notre recommandation. Venez nous voir nous voulons vous satisfaire. — Prix modérés.

St-Germain & Dragon,

2197 rue Notre-Dame. 20.22.27

ATTENTION GRECIAN MFG CO.

Nous introduisons actuellement au Canada :

CELERI MAINE

d'après une recette venant de Grèce, le pays du Celeri par excellence. Distribuée en Grèce 1884 et à Montréal en 1890. — Demandez la à votre épicer.

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

DUFRESNE, MONTGOMERIS & ST-CHARLES

257 RUE STE-CATHERINE. 116-1

Reil Téléphone 974

Allez au Coin Econo- mique. La semaine pro- chaine les personnes de la campagne sont spé- cialement invitées à pro- fiter de la vente du stock de banqueroute à juste la moitié du prix chez D. Gagnon & Cie, coin des rues St-Laurent et Dor- chester.

LE CORSET P.C.

LONG WAIST



Le plus en Vogue, GRACE, COFFRET D'ORFÈVRE, GARANTIE

Prix Spécial..... 50c

P.C. No 200..... 75c

No 201..... 85c

No 202..... 1.00

Manufactures Royales de Corsets P. D.

Corsets Français P. D.



POUR LA Taille Naturelle La Grace Confort

ET Durabilité

KENIG & STUFFMAN, 10 rue Ste Helene, Montréal, agents pour le Canada. 14-cs-8



Magnifique... Sideboard

En bois franc, avec grande glace biseautée 16 x 28, un tiroir double en fer et le devant bombé, valant \$200.00 et ven- du à \$120.00.

— AUBI —

N'oubliez pas d'examiner notre Amé- lioration de Salle à Manger exposé dans notre vitrine, comprenant 3 morceaux de table en chêne, valant \$45.00, pour \$25.00.

Nora — Nous engageons et assurons, sans charge, toutes marchandises achetées maintenant et à être livrées en mai.

H. P. LABELLE & CIE, 1657, 1659 RUE NOTRE-DAME.

FAUSSES DENTS SANS PALAIS

Couronnes en or ou en porce- laine posées sur de véritables racines. Dentures en aluminium faits d'après les procédés les plus modernes. Dentures extrêmes sans douleur chez

J. G. A. GENDREAU, DENTISTE

20 Rue St-Laurent, Montréal. 28. Bell 2818. 103-104

Province de Québec, Municipalité de la Ville de West- mont.

AVIS PUBLIC

Aux habitants de la ville de Westmont et à tous autres intéressés :

Avis public est par les présentes donné par le conseil, secrétaire trésorier, qu'un règlement sur- toutant le conseil de la dite ville, d'écouler un envoi de cent mille piastres — \$100,000 — pour élargir — dans le but de payer certains amé- liorations faites et exécutées en vertu des clauses de la chartre de 1860, 1861 et 1862 de conseil de la di- te ville en attendant la prescription des cotisations spéciales pour le paiement des dites travaux et pour- voyant au remboursement du dit emprunt et pour autres fins, sera soumis au conseil pour approba- tion à l'assemblée ordinaire du dit conseil, qui aura lieu le mardi, le vingt-neuf jour d'avril, mill huit cent quatre-vingt-dix-sept — 1897 — à 8 h. p. m., dans la dite ville.

Donné à la ville de Westmont ce septième jour de mars, mill huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Wm. MINTO, Secrétaire-Trésorier.

17-20-22-25-27-30-31-3-8

MONTREAL.
 1944

LES RACES HUMAINES



RACE BLANCHE. — HINDOUS. — Les Hindous présentent les mêmes formes rigoureuses et harmonieuses du visage. Leur teint est généralement brun foncé. Ils sont inférieurs en vigueur musculaire aux Afghans, mais comme eux ils sont souples et lestes. Au reste, ces traits ne sont pas également marqués dans toutes les tribus hindoues et l'on considère d'habitude que les indigènes de la province d'Aracé offrent le type le plus pur et le plus parfait.



RACE BLANCHE. — BRANCHE SEMITI-QUE. — Les Kabyles forment un rameau de la branche sémitique — groupe berbère de la famille amazighe. — Ils possèdent une bonne partie du Maghreb. Quelques tribus ont con-

servé la pureté de leur race ; les autres se sont plus ou moins croisées, en particulier dans le haut Maroc et dans le Djura. Les Kabyles sont de haute taille, avec un crâne allongé et un front droit. Le nez est droit et

parfois légèrement busqué. Le cou est long et maigre sur de larges épaules. Leur force musculaire est supérieure à celle des Arabes.



JUIF PORTUGAIS



JUIVE ALGERIENNE



JUIF ALLEMAND

RACE BLANCHE. — BRANCHE SEMITI-QUE. — Les Juifs se rattachent à la branche sémitique de la race blanche. Mais le type primitif est fort atténué parce que les Juifs ont été dispersés et soumis à des in-

fluences très différentes. C'est ainsi que les Juifs de l'Inde sont presque noirs, que ceux d'Algérie sont bruns, les Juifs allemands ont le teint blanc et les cheveux blonds. Les Juifs portugais et Juifs algériens sont mêlés d'A-

rabes, de Berbères et même de nègres ; ils sont moins maigres et moins musclés que les Arabes. Les Juifs allemands, au contraire, ont subi l'influence du type germanique ou celtique qui les entoure.



RACES SECONDAIRES. — MALAGASY. — Les Malagasy, qui habitent le plateau central de Madagascar, sont partie de la famille malaise. Ce sont même des Malais assez caractérisés, comme l'attestent à la fois le type et le type ; toutefois, la race s'est modifiée par des mélanges et par une adaptation à un milieu nouveau. Le docteur Hamon les a caractérisés de la sorte : « Le teint est olivâtre plus ou moins foncé, mais plus clair que celui de certains habitants du sud de l'Afrique. La tête est verticalement aplatie en arrière, le front est large et haut, quelquefois très oblique. »



RACES SECONDAIRES. — SAKALAVA. — Les Sakalava, qui habitent la côte nord-ouest de Madagascar, tiennent par divers traits soit des Cafres, soit des Papous. Ils ont la peau noire ou foncée, les cheveux crépus, le nez aplati et les lèvres épaisses. Un grand nombre d'entre eux ressemblent aux nègres africains méridionaux. Deux et artères, les Sakalava ont été vaincus par les guerriers hovas et ont été réduits aujourd'hui à une condition inférieure. On en compte, dit-on, à peu près 2 millions, mais ce chiffre est fort douteux.



INDIGÈNE DES ÎLES MARQUÉSES



TAITIEN

RACES SECONDAIRES. — TAITIENS. — Les Taitiens sont d'origine malaise, mais ils ont, en moyenne, 1m, 50 et quelquefois plus. Les cheveux, longs et noirs, couvrent le crâne et tombent en tresses. Les membres sont vigoureux et musclés. La peau est noire, presque blanche, avec des taches brunes ou jaunâtres. La tête est haute, le crâne développé, et le visage ovale, avec un nez rectiligne et des lèvres assez grosses. Les mâchoires et le menton sont en saillie.



PATAGON



FUEGIENNE

RACES SECONDAIRES. — POPULATIONS DE LA TERRE DE FEU ET DU SUD DE L'AMÉRIQUE. — Les Patagons et les Fuegiens habitent l'extrémité méridionale de l'Amérique. Les Patagons sont de petite taille. Leur visage est sensiblement asiatique, mais ils ont le nez droit et fin, les yeux noirs et bruns, à demi fermés et quelque peu bridés et obliques. Cette race, admirablement étudiée par Darwin, est sur le point de disparaître et ne compte plus guère que quelques centaines de représentants. Les Fuegiens ont sur les Patagons, avec beaucoup de traits communs, la supériorité de la taille. Cette supériorité a pourtant été exagérée. La taille moyenne est, il est vrai, de 1 mètre 70 environ ; mais les statues supérieures à 1 mètre 80 sont, comme chez nous, assez peu fréquentes.



RACES SECONDAIRES. — MALAGACHES. — Les tribus qu'on désigne à Madagascar sous le nom vague de Malagaches, appartiennent à des races très mêlées. Les Malagaches ré- sultent sans doute d'un mélange d'Arabes, d'Hindous, de Cafres, peut-être même de Malais et de Malais Hovas. Ils ont quelques traits essentiels de ces diverses races, sans avoir

par eux-mêmes rien de particulier ni de caractéristique.



RACES SECONDAIRES. — LES FIJIENS. — Les Fijiens dépendent du rameau papou de la branche indo-malaise. Ils ne constituent pas, à vrai dire, une race pure, mais

bien plutôt un mélange très complexe de nègres papous et de Polynésiens. Ils aiment la guerre, la danse et les exercices brutaux, se plaisent à pousser des cris sonores et à mar-



RACES SECONDAIRES. — DAYAKS. — Les Dayaks sont aussi des représentants des races mixtes océaniques. Ils sont les plus grands et les plus vigoureux des peuples de

Bornéo, et leur teint est beaucoup plus clair que celui des Malais. La face est rigide- ment dessinée en ovale. Les yeux sont grands et nullement bridés. Ils ont une race particu-



RACES SECONDAIRES. — APACHES. — Les Apaches, dits Indiens Peaux-Rouges, constituent une race mixte américaine. Leur teint est haut, entre 1m, 70 et 1m, 80 ; le

teint varie du cuivré jaunâtre au café au lait clair. Les cheveux sont noirs et abondants ; la barbe, absente ou rare, ce qui les fait ressembler à des gouilles de race jaune. La face est beaucoup plus large en haut qu'en bas. Le nez, droit, est légèrement ar-



RACES SECONDAIRES. — POPULATIONS MEXICAINES. — Le Mexique fut autrefois occupé par des Gnomes et des Tollèques ; plus tard sont venus les Aztèques, qui ont vaincu les peuples précédents et sont devenus la race indigène dominante. La taille de ces

peuples est moyenne, le corps ramassé et trapu, la peau cuivrée et sans éclat. Ils ont la tête allongée d'avant en arrière — dolichocéphales. Le nez est nariné, la bouche généralement grande et les lèvres grosses. Les cheveux sont noirs, la barbe rare. In-

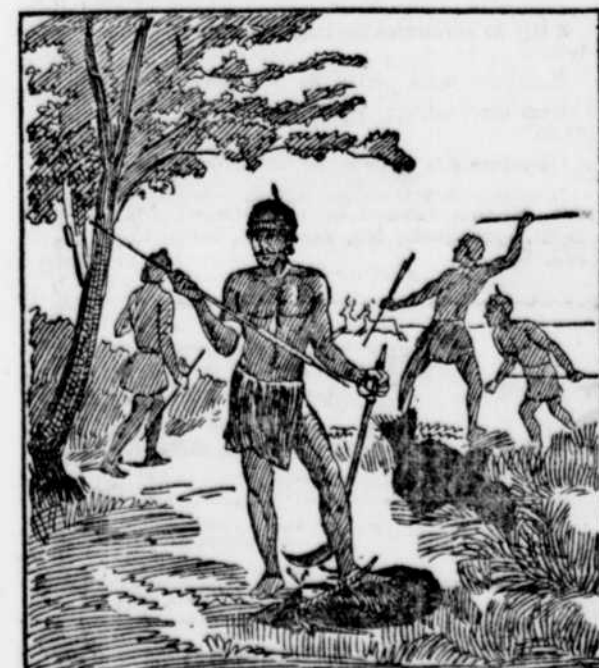
tellectuels et industrieux, les Aztèques avaient créé au Mexique une véritable civilisation, qui a été presque entièrement détruite par les conquérants espagnols.



RACES SECONDAIRES. — CIRCASSIENS. — Branche allophile du tronc kabo. — Le type a comme représentants les Circassiens, Géorgiens, Kabardiens, Tcherkesses proprement dits et Mingréliens. Tous sont de haute

taille et admirablement découplés. La tête est courte, la face large, les yeux bien ouverts, le nez droit et fin — les Tcherkesses proprement dits ont le nez aquilin. — La bouche est très régulièrement dessinée, avec des lèvres

petites. Les extrémités sont d'une remarquable finesse, quant aux cheveux, ils sont noirs ou châtain foncé, souvent bouclés.



NEO-HÉBREIDES

RACES SECONDAIRES. — NEO-HÉBREIDES. — Les Neo-Hébreides sont loin d'être une race pure, on peut distinguer trois variétés principales. Ceux des îles Sandwich se rattachent aux Papous ; ils ont la peau presque noire et les cheveux crépus et courts. Chez d'autres, l'élément polynésien a prédominé ; ce sont des hommes grands, fortement musclés et au teint clair. Quelques-uns enfin

participent à la fois de ces deux types. Ces îles sont donc habitées par des peuples extrêmement mélangés.

RACE SECONDAIRE. — MALAIS. — Le centre de peuplement de cette race qui a séjourné et s'est mélangé au loin est Sumatra, Java, Bornéo et la presqu'île de Malacca. Les Malais ont des caractères très nets. Le



MALAIS

LA MODE

L'hiver, long et rude qu'on nous avait prédit, a été, au contraire, si ciément qu'il nous a déjà à peine sérieusement aux étouffements du printemps. Quand j'aurai dit d'une manière générale que les tissus transparents ont repris leur vogue de l'année dernière, je laisserai à mes lectrices le soin de découvrir chez leurs fournisseurs ordinaires ceux qu'on découvre de nous plus ou moins pompeux pour les rendre d'actualité. Mais, cependant, je signalerai particulièrement à leur attention l'antique grande robe d'été, sous la dénomination de "barge gros grain", dont les mailles, soulignées par un fil de soie, produisent un très heureux effet, posées sur un jupon en taffetas de couleur. Dans ce cas, ceinture et col drapés seront de la même teinte que le dessous, soit en velours, soit en satin.

Beaucoup de lainages quadrillés en perspective : bleu et blanc, bleu et blanc, gris et blanc, etc. ; coupés par une petite veste d'alpaga, la nuance foncée des lainages sans être doublée, qui se ferme sur un gilet de dentelle ou de mousseline. Elle se garnit de tresses de soie avec broderie de passementerie et, très curieuse, se serre encore à la taille par une ceinture de gros grain qu'une boucle fantaisie termine.

Pour une jeune fille, une toilette charmante est en "drap Mendelick". La jupe est en traversée en zigzag d'un velours mordoré, comme le corsage-bouche ayant un gros pli devant, orné de beaux boutons en strass, sur lequel retombe un rabat de vieille guipure. En serge fine vert-figue, ce costume serait des plus distingués, mélangé à du satin crème, broché de soie fio-

Le Royaume

Si l'on désire un corsage ajusté, la jupe est ordinairement montée sur une haute ceinture et à larges plis, retenus seulement au haut pour laisser la dénouer bien libre. Un dénu de mousseline de soie ou de tulle entoure la taille se nouant de côté. Les bouts de cette écharpe sont enfermés dans un soufflet de passementerie perlée de jais. Deux rangées de boutons pareils garnissent le corsage.

CATHERINE DE BONNEFOY.

LA VIE PRATIQUE

Le dîner

Théoriquement, un dîner se compose du potage, d'un poisson, d'un relevé de potage, d'une entrée, d'un rôti, de légumes, d'un entremets, et du dessert.

Mais dans l'application, cette règle comporte une infinité d'exceptions. Le nombre des mets que l'on sert dépend du nombre des convives que l'on réunit, on peut, en effet, dans l'intimité et en famille se dispenser d'offrir un grand nombre de plats ; on connaît les préférences de chaque convive, on peut donc les satisfaire avec un petit nombre



des Femmes

l'absence de sympathie, peut-être même l'antagonisme d'idées et de sentiments existant entre deux convives ; c'est le tact qui suggérera le soin de ne pas les rapprocher, et celui d'assembler les personnes qui se connaissent ou se conviennent, et pourront causer ensemble.

Ce soin lui-même procède du principe dominant qui consiste, pour le maître et la maîtresse de la maison, à s'occuper sérieusement, uniquement, du bien-être et de la satisfaction de leurs convives ; tout ce qui sera contraire à ce principe sera en opposition avec le savoir-vivre.

Cependant, l'ordre en tout étant un défaut, il est essentiel d'éviter la lassitude que des soins trop pressés, trop multipliés, trop minutieux, pourraient occasionner aux personnes que l'on reçoit ; il faut s'occuper d'elles sans qu'elles aperçoivent les alentours d'une sollicitude dont elles ne

la beauté des motifs dont il est "illustré". Le tatouage n'est pas seulement un signe distinctif de la bravoure, du grade ou du rang, car tous les chefs de même grade ou de même valeur auraient le même dessin sur la peau. Il est encore le blason et le seing de ces pri-

annances matrimoniales, dont les Anglais sont si friands, nous tiendront au courant de ses exploits. On lira dans les gazettes : "Jeune veuve, riche, jolie, membre de plusieurs sociétés bibliques et de tempérance, tatouages, épouserait gentilement dans les mêmes conditions." R.Y.P.

CHAPEAU! PEAU! PEAU!

La question des chapeaux au théâtre va donner lieu à un curieux procès. A Paris, à une représentation de "Madame Porthos", un spectateur, assis à l'orchestre, s'obstinait, malgré les réclamations de ses voisins, à garder son chapeau sur la tête. Attiré par le bruit, un surveillant vint, fort poliment, le prier de se découvrir. Ce fut en vain : le spectateur alléguait qu'il avait devant lui deux dames dont les coiffures, beaucoup plus hautes que la sienne, lui cachèrent entièrement la scène, et déclara que son attitude n'était qu'une naturelle et légitime protestation. Menacé de l'intervention de la police, il dut céder à la violence, se leva et vint réclamer au contrôle le prix de son billet qui lui fut impitoyablement refusé. Le spectateur pria deux témoins de constater ce refus et, le lendemain, il assigna le directeur de l'Athénée-Comique au remboursement de son fauteuil, soit \$1.00, et en paiement d'une indemnité de \$10 représentant le préjudice que lui avait causé son expulsion. Les motifs de la citation méritent au moins d'être cités :

"Attendu, en droit, qu'aucune prescription n'impose aux hommes l'obligation de se découvrir quand ils assistent, dans un théâtre, à une représentation ;



Pilules Rouges du Dr Coderre

Les Merveilleuses Pilules pour Femmes Pâles et Faibles

Comment obtenez-vous tous ces certificats signés et ces photographies, demandant l'autre jour, le représentant d'un journal au gérant des Pilules Rouges du Dr Coderre :

"Nous les obtenons de différentes manières. Nous en obtenons quelques-uns des représentants de journaux, d'autres nous sont donnés par les pharmaciens et d'autres nous sont envoyés par les personnes malades. Aussitôt qu'un nous annonce qu'une guérison remarquable a été opérée par l'usage des Pilules Rouges du Dr Coderre, nous envoyons aussitôt un reporter

parlementaire digne de confiance s'enquérir des faits auprès de la malade et nous faisons publier dans le meilleur journal de l'endroit les faits tels que rapportés par le reporter. Nous ne voudrions pas dans l'intérêt du public publier un rapport faux ou un peu exagéré. Le public sait que nous agissons franchement et honnêtement et nous nous basons sur ce fait pour établir notre réputation."

"Vous annoncez donc vous faire faire une concurrence considérable ? demanda le reporter."

"Nous faisons de grandes affaires. L'an dernier, des quantités énormes de Pilules Rouges ont été vendues dans le monde entier. Mais il ne faut pas s'imaginer que ces grandes ventes sont dues à nos annonces seules. Si nous faisions tout ce que nous faisons, nous ne ferions pas assez d'argent pour vivre. La clientèle qui nous fait vivre est faite par ce qu'une cliente dit à une autre, au sujet des propriétés curatives des Pilules Rouges du Dr Coderre."

"Quelles sont les maladies que les Pilules Rouges du Dr Coderre guérissent, demanda le reporter."

"Nous prétendons, répondit le gérant, que nos Pilules sont le meilleur remède de l'univers pour guérir les femmes pâles et faibles ; elles régulent les organes en désordre et donnent du ton au système en général."

"Vous paraissez avoir beaucoup confiance aux Pilules Rouges ?"

"Oui j'y ai grande confiance. Elles ne sont pas comme les autres remèdes. Les Pilules Rouges du Dr Coderre atteignent la racine de la maladie et en guérissent la cause. La maladie en elle-même, quelle qu'elle soit, commence à disparaître aussitôt que la cause est atteinte. Il n'y a alors rien pour la rétenir. Les Pilules Rouges donnent de suite de la force, purifient et enrichissent le sang et détruisent toutes les maladies provenant d'un sang pauvre et vicieux — telles que l'anémie, le système en désor-

dre le rhumatisme, etc. Alors les propriétés curatives du remède découvert par le Dr Coderre agissent. Les autres remèdes qui purifient le système affaiblissent. Les Pilules Rouges du Dr Coderre donnent des forces. Elles conviennent spécialement aux femmes qui ont atteint l'âge critique, et elles sont en même temps un excellent tonique pour les nerfs et elles font disparaître les symptômes d'une vieillesse prématurée."

"Encore une question. Les Pilules Rouges du Dr Coderre sont-elles dépendantes ?"

"Elles se vendent bon marché, si l'on considère leurs effets prompts et efficaces. Une boîte coûte 50 cents, et nous envoyons franco par la poste, six boîtes pour \$2.50. Ce qui signifie que vous obtenez une boîte gratuitement."

"Oh, alors vous vendez les Pilules par la poste ?"

"Certainement. Mais vous pouvez tout aussi bien vous les procurer dans les pharmacies, seulement, si vous les achetez dans les pharmacies, vous payez ce que le nom au long — Pilules Rouges du Dr Coderre pour femmes pâles et faibles — soit imprimé sur l'enveloppe. Si le pharmacien n'en a pas, ne permettez pas qu'il vous vende un remède d'aucune valeur. Celui qui essaie de vous tromper, le fait dans le but de faire de plus gros profits. On peut en dire autant de ceux qui prétendent avoir la même chose que les Pilules Rouges du Dr Coderre. Personne ne peut faire ni avoir d'aussi bonnes pilules que les Pilules Rouges du Dr Coderre. Les pilules qui ne sont pas vendues en boîtes ne sont pas du Dr Coderre."

"Est-ce qu'un grand nombre de gens vous écrivent au sujet de vos pilules ?"

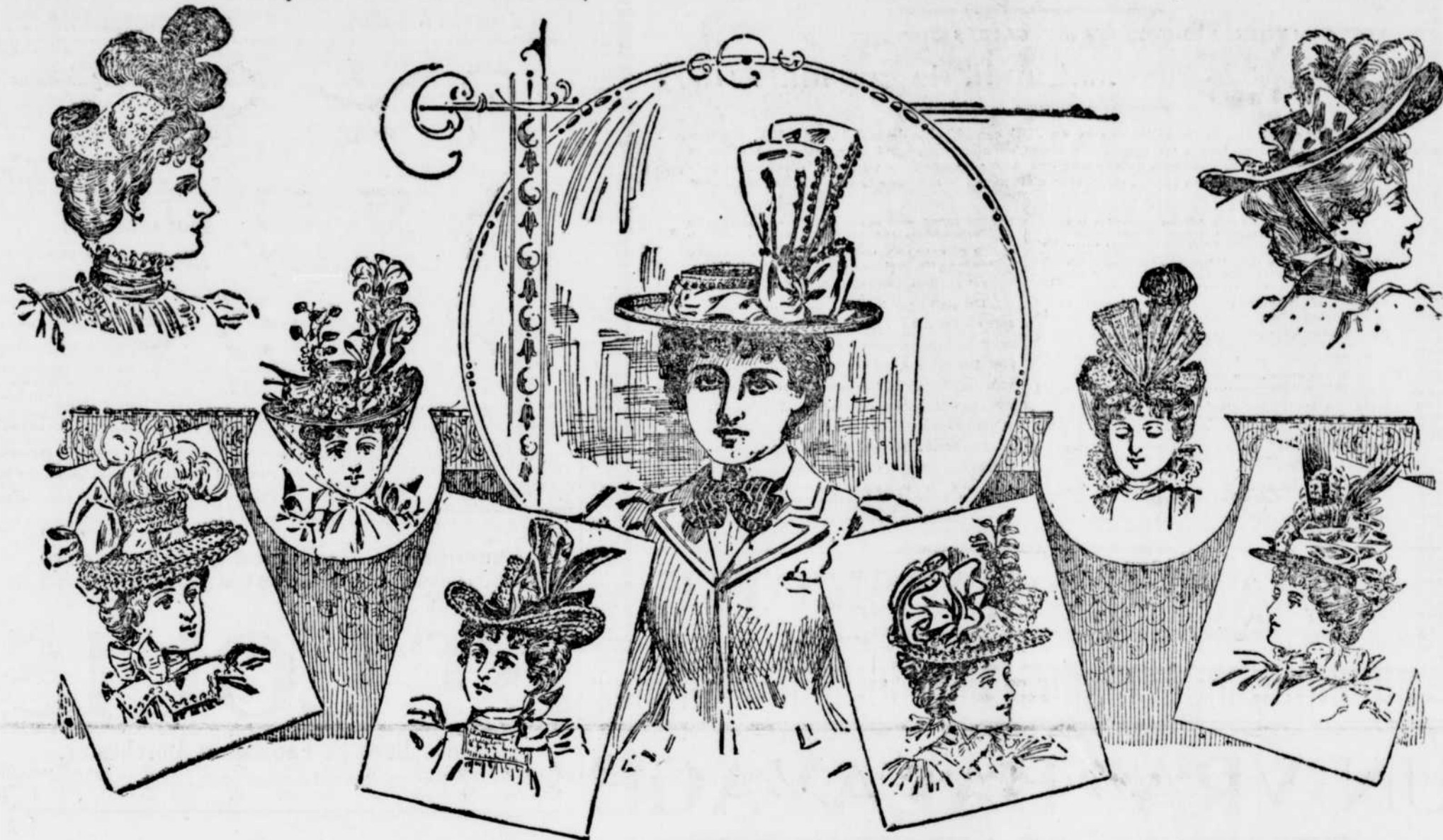
"Oh, oui, et nous en sommes fiers, parce que nous prenons un intérêt personnel et direct à tous ceux qui font usage de notre remède. Nous répondons toujours à ces lettres promptement et soigneusement. Nous avons un département spécial pour la correspondance. Nous conseillons fortement à toutes les dames qui font usage de nos pilules, d'écrire et d'expliquer leur cas au long à notre médecin. Toute correspondance est strictement confidentielle."

Demandez une boîte des Pilules Rouges du Dr Coderre, et insistez pour les avoir. Elles se vendent à 50c la boîte, 6 boîtes pour \$2.50.

Les Pilules Rouges sont expédiées par la poste, dans toutes les parties du Canada et des États-Unis.

Adressez vos lettres à la Compagnie Chimique Franco-Américaine, North Adams, Mass.

2,11,20



CHAPEAUX DE PRINTEMPS—Derniers modèles parisiens

che et pailletés d'argent. En ce moment de transition, le vêtement recherché pour accompagner ces robes de drap et de velours, déjà chaudes par elles-mêmes, est le cannelé de fourrure, confortable et coquet, ne dépassant pas la taille. Dans un salon, il ne rejette facilement derrière soi, permettant d'apercevoir le corsage, caché très faiblement dehors. Le mouflon argenté est en faveur parmi la jeunesse à qui cette parure sied à merveille ; mais la zibeline, sous toutes ses formes ne voit diminuer en rien son succès auprès de la majorité féminine, du moins celle dont la situation est à la hauteur d'un pareil luxe. J'ai retenu deux jolis modèles en ce genre qui donnent tant d'élégance à nos mondaines.

L'un, en velours bleu-de-roi, boléro rond, découpé sur un corsage de satin blanc, constellé de cabochons de jais, garniture de zibeline autour d'un volant de velours formant épaulettes, ainsi qu'au bas de la jupe toute ronde. Grandes manches avec jabot de guipure tombant sur la main.

L'autre, toute en fourrure, est une visite Louis XV, s'ouvrant sur un plastron de bengaline jaune-paille, dont le col évasé est doublé d'un plissé de dentelle ; autour de la taille, large ruban de satin se nouant de côté en deux longs pans.

Certaines coquette doit avoir sa place au foyer domestique, et les vêtements légers qu'on endosse en sortant du lit sont en rapport avec l'élégance du lit et des dessous. On le fait en crépon de laine ou en mousseline de laine crêpée, à grandes manches religieuses, avec revers de soie. Une gracieuse ceinture en soie molle part sous les bras en soutient la poitrine ; et ces peignoirs, un peu longs, sont entièrement doublés de soie légère, appelée florence ou marseline. Lorsqu'ils se rapprochent de la robe dite "d'intérieur", on les garnit davantage ; la forme alors, devenant différente, le dos est princessé, la manche d'une seule couture à poignet, le devant froncé, orné au col, rapporté de dentelle, la maniche, simple et évasée sur poignet plat, est serrée au coude par un bracelet de ruban, avec nœud de côté.

Tout à fait habillée est la robe en peluche gris-argent aux devants droits montés sur une dentelle ronde en dentelle qui finit en jabot sous le col. Des à godets, choux de satin d'un gris plus foncé d'où sortent de longs pans qui vont rejoindre l'ourlet de la jupe. Manches à épaules basses se terminant en plusieurs grosses fronces. Riches de dentelle à l'encolure, répétée aux poignets.

de mets. Il n'en faut pas être de même lorsque le chiffre des personnes que l'on réunit atteint ou dépasse la douzaine ; si, dans ce cas, on sert un dîner composé de deux ou trois plats, il peut arriver que certains invités, ne trouvant rien à leur goût, soient exposés à faire maigre chère.

La bonne mesure à observer est la suivante : au-dessous de huit personnes, et jusqu'à ce chiffre, le dîner très intime peut se composer du potage, d'une entrée, d'un rôti, de légumes, d'un entremets, du dessert ; au-dessus de douze personnes, la composition du dîner sera pareille à celle du dîner précédent, mais en y ajoutant un relevé de potage, en servant deux entrées, et si l'on veut, deux rôts. On désigne par le mot "entrée" tout plat comportant une sauce ; les "relevés de potage" sont de grosses pièces de viande entourées d'une garniture.

Si l'on sert un poisson entier, il doit venir après le potage ; en timbale, en coquille, ou en vol-au-vent, il est considéré comme une entrée et prend la place de la première entrée servie après le relevé de potage ; en aspic, il vient soit après le relevé de potage, soit à la fin du repas, en guise de plat froid. Ne servez jamais deux plats de poisson ni deux plats de viande semblables ; si vous offrez deux plats de viande, ils doivent être composés l'un de viande blanche, l'autre de viande noire.

Les invitations à un dîner peuvent se faire de vive voix ; mais il est mieux de les envoyer par lettre. La personne qui a reçu une lettre d'invitation à un dîner doit répondre immédiatement pour dire si elle accepte ou décline ; dans le dernier cas, elle doit non pas s'excuser, mais envoyer ses regrets.

Quand tous les préparatifs du dîner sont terminés, un domestique se présente à la porte du salon et annonce que "madame est servie." La maîtresse et le maître de la maison ont d'avance indiqué discrètement à chaque convive à quelle table il doit offrir le bras ; c'est l'invité le plus âgé, en dehors des familles, qui a été prié de conduire à table la maîtresse de la maison ; c'est à la dame la plus âgée que le maître de la maison offre le bras, et c'est lui qui passe le premier dans la salle à manger, à cause de la dame qu'il conduit. Quant à la maîtresse de la maison, elle passe la dernière.

A la fin du repas, on place devant chacun des convives un bol, avec ou sans garniture, rempli d'un vin de table. S'il y a un gobelet, on peut, on bien en verser le contenu dans le bol et y tremper le bout des doigts, ou bien passer un peu d'eau dans sa bouche. S'il n'y a pas de gobelet, on se contente de mouiller le bout des doigts dans le bol.

On revient au salon dans l'ordre où l'on est entré dans la salle à manger ; on y trouve le plateau à café et le plateau à liqueurs. C'est la maîtresse de la maison, qui s'occupe de servir les enfants ou des plus jeunes parmi ses hôtes, fait alors le service. La tasse est présentée vide avec le sucrier garni de pain ; la maîtresse de la maison verse elle-même le café. Quand aux liqueurs, c'est le maître de la maison qui les offre.

Aux règles qui précèdent, il ne sera pas inutile d'ajouter les indications suivantes. C'est l'observation qui aura révélé

sentent pas le poids. Il est, par exemple, des personnes qui mettent trop d'insistance à proposer des mets une seconde fois ; agir ainsi peut gêner un invité qui, craignant de décevoir en refusant, et acceptera contre son gré, tout ce qui sera offert.

Les convives ont, de leur côté, des devoirs à remplir envers le maître et la maîtresse de la maison. D'abord, ils ne blâment rien, ne se permettent aucune critique ; puis, ils ne négligent rien pour rendre leur présence agréable. Tout tient dans ces deux obligations : en s'y conformant, on agit galement.

A table, on dit ses gants ; le vieil usage qui consistait à les mettre dans la flûte ou dans la coupe à vin de champagne est absolument tombé en désuétude.

On n'est pas obligé de prendre de tous les mets. Il est bon de mesurer ses portions à son appétit et à son goût, afin de ne rien laisser dans son assiette. Dans un dîner de cérémonie, on ne trempe pas son pain dans une sauce. On découpe le morceau que l'on a dans son assiette, non pas d'avance, mais au fur et à mesure. On ne touche jamais au poisson avec un couteau ; on ne porte jamais le couteau à la bouche ; on ne coupe pas le pain avec son couteau ; on le rompt avec les doigts.

Après le potage on sert du vin de Madère, du vin sec de Sicile ou du vin blanc sec de France ; avec les entrées, des vins rouges de Bordeaux ou de Bourgogne ; avec les rôts, du champagne ; avec l'entremets, du vin de Sancerre ou de Crète. Avec les plats froids, on revient du champagne, ou pour ceux qui ne peuvent pas se passer de vin, du vin de Bourgogne. Au dessert, on offre des vins de liqueurs.

OUTIS.

MODE ANGLAISE

Une mode bien singulière est en train de s'acclimater en Angleterre, — non dans le peuple comme on pourrait croire, mais dans la plus haute société. Il paraît que les grandes dames se font tatouer, par dévouement. La mode a été rapportée des pays lointains par des officiers de marine royale, et comme l'idée était fort excentrique, elle a tout de suite fait son chemin.

Ajoutez une certaine coquetterie de douleur subie volontairement, car l'opération est extrêmement pénible pour les personnes nerveuses. Il n'en fallait pas plus pour assurer le succès, chez les civilisés, d'une pratique vieille comme le monde chez les sauvages.

Cependant, l'importance de faire une distinction, tout à l'avantage de ces dernières. Si les sauvages, sous toutes les latitudes, tiennent en honneur la coutume du barilage et de la "gravure sur peau", c'est en fait une coquetterie qui est en jeu.

Le tatouage des peuples en enfance s'accomplit selon des formules consacrées. Il est l'apanage du mâle et s'accompagne d'une certaine pompe religieuse. Presque partout, c'est le père qui est tatoué, et non le fils.

Le dessin tatoué, sa complication, le nombre et la variété des couleurs employées et des lignes gravées sont en relation directe du rang ou du mérite du patient. De même que chez nous un colonel a plus de galons qu'un sous-lieutenant, de même un chef se reconnaît

quel charme secret peut avoir pour ces ladies un caprice de la mode dont le défaut principal sera de survivre à la mode et de laisser subsister des traces bien après que l'engouement aura cessé.

Peut-être sont-elles simplement poussées par l'esprit d'imitation ; car, ainsi que nous l'avons dit plus haut, ce sont les officiers de marine qui ont rapporté le tatouage à Londres. L'un d'eux a même pris la peine d'exposer dans un grand Magazine les avantages de l'opération, ses phases, ses résultats. Il en parle presque avec lyrisme. M. le lieutenant Salwey, et d'ailleurs pas à écarter : "Mes bras sont les plus extraordinaires curiosités que j'aie rapportées du Japon." Curiosités évidemment moins fragiles et moins encombrantes que les magots de porcelaine ou les kakémonos sur papier de riz.

C'est au Japon, en effet, que M. Salwey se fit tatouer les avant-bras. Si le procédé est, quant à la gravure, le même que chez les sauvages, il est moins complet quant aux couleurs. Au lieu des poudres diverses (charbon, vermillon, etc.), qui, déposées dans les lymphatiques superficiels, y laissent des traces colorées presque indélébiles, les Japonais se contentent d'encre de Chine. Tous leurs dessins sont noirs. Mais quel travail, quel fini dans l'exécution, quelle richesse dans les détails ! M. Salwey n'en parle pas sans enthousiasme.

On le fit tatouer sur le dos, la tête sur un coussin. Puis on lui enleva ses vêtements, et il livra son bras aux artistes.

Le premier qui vint était le décorateur, qui, avec une aiguille ordinaire, esquissa du sujet à reproduire, de même que le dessinateur opère avant le graveur sur bois.

Le graveur s'approcha ensuite, muni de son burin, soit une sorte de manche de porte-plume armé d'un certain nombre d'aiguilles liées ensemble ; quatre, huit, douze, selon les effets d'accumulation à obtenir. Les aiguilles sont trempées dans l'encre de Chine. Comme il faut enfoncer assez profondément, le graveur est obligé d'échapper le sang des pigments au fur et à mesure, avec un tampon buvard de papier de riz. Tandis qu'il étanche d'une main, il trempe le burin dans le godet d'encre de l'autre.

Mais, par moments, la douleur est presque intolérable. M. Salwey avait choisi comme attribut décoratif un dragon tout à fait couleur locale, dont les écailles exigeaient l'intervention du burin "à ongles" ; vingt-quatre aiguilles à la fois, un supplice.

Quand le graveur eut terminé, le bras saignait abondamment. Il était comblé de douleur, mais il resta effrayé quinze jours. Enfin la peau commença à se cicatriser. La plaie perdit son tissu cicatriciel et le dessin apparut, admirablement réussi, à joie !

Le dragon de M. Salwey a dû contribuer fortement à la propagande et décider plus d'une lady.

Le seul défaut des tatouages japonais, c'est qu'ils s'effacent à la longue. Ils blanchissent en vieillissant, comme le chocolat, et l'on n'a pas sous la main, en Angleterre, des artistes aussi forts que les sujets du Mikado, pour les réparations.

Du moins, on ne les avait pas, il y a quelques années. Mais la mode, si elle se maintient, va créer une jeune école britannique de tatoueurs qui distancera certainement l'art oriental. Et les

me sont susceptibles de gêner la vue des autres spectateurs :

"Attendu, en effet, que les chapeaux de femme, qui par leurs dimensions actuelles, ridiculement exagérées, causent une gêne autrement plus grande que celle résultant du chapeau dénommé, soit pourtant tolérés à toutes les places dans tous les théâtres."

"Attendu que la différence du sexe ne saurait suffire pour expliquer cette intolérance dans la tolérance d'un abus :

"Attendu que les hommes ont plus de motifs que les femmes à vouloir garder leur chapeau sur la tête, qu'ils sont souvent atteints de calvitie..."

Il est incontestable que ces divers arguments sont très forts, le dernier surtout. On peut donc s'attendre à voir bientôt les hommes garder leur chapeau sur la tête au théâtre.

LES ...ENFANTS MAIGRES... ET PALES

Une satisfaction que l'on éprouve en donnant l'EMULSION de SCOTT aux enfants, c'est qu'ils ne refusent jamais de prendre ce remède. Le fait est qu'ils commencent bientôt à l'aimer. Une autre satisfaction, c'est qu'il leur donne de l'embonpoint et les fait profiter. Il devrait être donné à tous les enfants qui sont trop maigres ou trop pâles. Il leur donne de l'embonpoint sans les mettre trop gras.

Il fortifie les organes digestifs et les nerfs, et fournit la matière pour faire un sang riche.

SCOTT & BOWNE, 71, RUE VIVIER, 71.

CACAO EPPS

Le Cacao du déjeuner Anglais. Possède les mérites distinctifs suivants : DÉLICATESSE DE GOÛT. SUPÉRIORITÉ DE QUALITÉ. ÉCRÉMAISON ET MOULAGE. Pour le sucre et la diète.

QUALITÉS NUTRITIVES SANS RIVALES. Se vend en 1/2 livre, en boîtes de 1/2 livre, en boîtes de 1/4 livre, en boîtes de 1/8 livre, en boîtes de 1/16 livre, en boîtes de 1/32 livre, en boîtes de 1/64 livre, en boîtes de 1/128 livre, en boîtes de 1/256 livre, en boîtes de 1/512 livre, en boîtes de 1/1024 livre, en boîtes de 1/2048 livre, en boîtes de 1/4096 livre, en boîtes de 1/8192 livre, en boîtes de 1/16384 livre, en boîtes de 1/32768 livre, en boîtes de 1/65536 livre, en boîtes de 1/131072 livre, en boîtes de 1/262144 livre, en boîtes de 1/524288 livre, en boîtes de 1/1048576 livre, en boîtes de 1/2097152 livre, en boîtes de 1/4194304 livre, en boîtes de 1/8388608 livre, en boîtes de 1/16777216 livre, en boîtes de 1/33554432 livre, en boîtes de 1/67108864 livre, en boîtes de 1/134217728 livre, en boîtes de 1/268435456 livre, en boîtes de 1/536870912 livre, en boîtes de 1/1073741824 livre, en boîtes de 1/2147483648 livre, en boîtes de 1/4294967296 livre, en boîtes de 1/8589934592 livre, en boîtes de 1/17179869184 livre, en boîtes de 1/34359738368 livre, en boîtes de 1/68719476736 livre, en boîtes de 1/137438953472 livre, en boîtes de 1/274877906944 livre, en boîtes de 1/549755813888 livre, en boîtes de 1/1099511627776 livre, en boîtes de 1/2199023255552 livre, en boîtes de 1/4398046511104 livre, en boîtes de 1/8796093022208 livre, en boîtes de 1/17592186044416 livre, en boîtes de 1/35184372088832 livre, en boîtes de 1/70368744177664 livre, en boîtes de 1/140737488355328 livre, en boîtes de 1/281474976710656 livre, en boîtes de 1/562949953421312 livre, en boîtes de 1/1125899906842624 livre, en boîtes de 1/2251799813685248 livre, en boîtes de 1/4503599627370496 livre, en boîtes de 1/9007199254740992 livre, en boîtes de 1/18014398509481984 livre, en boîtes de 1/36028797018963968 livre, en boîtes de 1/72057594037927936 livre, en boîtes de 1/144115188075855872 livre, en boîtes de 1/288230376151711744 livre, en boîtes de 1/576460752303423488 livre, en boîtes de 1/1152921504606846976 livre, en boîtes de 1/2305843009213693952 livre, en boîtes de 1/4611686018427387904 livre, en boîtes de 1/9223372036854775808 livre, en boîtes de 1/18446744073709551616 livre, en boîtes de 1/36893488147419103232 livre, en boîtes de 1/73786976294838206464 livre, en boîtes de 1/147573952589676412928 livre, en boîtes de 1/295147905179352825856 livre, en boîtes de 1/590295810358705651712 livre, en boîtes de 1/1180591620717411303424 livre, en boîtes de 1/2361183241434822606848 livre, en boîtes de 1/4722366482869645213696 livre, en boîtes de 1/9444732965739290427392 livre, en boîtes de 1/18889465931478580854784 livre, en boîtes de 1/37778931862957161709568 livre, en boîtes de 1/75557863725914323419136 livre, en boîtes de 1/151115727451828646838272 livre, en boîtes de 1/302231454903657293676544 livre, en boîtes de 1/604462909807314587353088 livre, en boîtes de 1/1208925819614629174706176 livre, en boîtes de 1/2417851639229258349412352 livre, en boîtes de 1/4835703278458516698824704 livre, en boîtes de 1/9671406556917033397649408 livre, en boîtes de 1/19342813113834066795298816 livre, en boîtes de 1/38685626227668133590597632 livre, en boîtes de 1/77371252455336267181195264 livre, en boîtes de 1/154742504910672534362390528 livre, en boîtes de 1/309485009821345068724781056 livre, en boîtes de 1/618970019642690137449562112 livre, en boîtes de 1/1237940039285380274899124224 livre, en boîtes de 1/2475880078570760549798248448 livre, en boîtes de 1/4951760157141521099596496896 livre, en boîtes de 1/9903520314283042199192993792 livre, en boîtes de 1/19807040628566084398385987584 livre, en boîtes de 1/39614081257132168796771975168 livre, en boîtes de 1/79228162514264337593543950336 livre, en boîtes de 1/158456325028528675187087900672 livre, en boîtes de 1/316912650057057350374175801344 livre, en boîtes de 1/633825300114114700748351602688 livre, en boîtes de 1/1267650600228229401496703205376 livre, en boîtes de 1/2535301200456458802993406410752 livre, en boîtes de 1/5070602400912917605986812821504 livre, en boîtes de 1/10141204801825835211973625643008 livre, en boîtes de 1/20282409603651670423947251286016 livre, en boîtes de 1/40564819207303340847894502572032 livre, en boîtes de 1/81129638414606681695789005144064 livre, en boîtes de 1/162259276829213363391578010288128 livre, en boîtes de 1/324518553658426726783156020576256 livre, en boîtes de 1/649037107316853453566312041152512 livre, en boîtes de 1/1298074214633706907132624082305024 livre, en boîtes de 1/2596148429267413814265248164610048 livre, en boîtes de 1/5192296858534

TEMPERATURE

Toronto, 20 — Temps orageux, pluie aujourd'hui, par intervalles; tournant au beau ensuite.

Prognostic pour le 20 Mars 1897.

Maximum...	41
Minimum...	31
Moyenne...	36
Maximum...	41
Minimum...	31
Moyenne...	36

Thermomètre baromètre à 8 h. m. 20.60; 72.8 h. m. 20.52; 2 h. m. 20.60.

UN BLANCHISSAGE

Les coiffeurs n'ayant pas été misés par Napoléon Ier au nombre des choses qu'on doit laver en famille, nous allons procéder "coram populo" au blanchissage du chapellet de coiffes exhibé par la "Presse", dans son compte-rendu de la séance du Cercle Villé-Marie.

Ce n'est pas, comme on nous le fait dire une discussion sur le Linge, à laquelle se sont livrés MM. Laramée et Brossard, mais une discussion sur le "Luxe". Le premier parlant pour et le second contre le minuscule au lendemain de la faute de notre mère Ève.

Nous nous exprimons d'autant plus de regret de cette erreur que les discours des deux jeunes docteurs étaient charmants, très étudiés et dignes de figurer parmi les meilleurs essais qui ont été produits sur cet intéressant sujet.

CE FONDS

Un brave pompier, tout en feu, est venu, ce matin, à "La Presse", brandissant notre numéro d'hier et nous montrant avec indignation la nouvelle que nous donnions du dernier projet de distribution qu'on prête au comité du fonds des veuves et des orphelins des trois pompiers tués au feu de la rue St-Pierre, le 16 octobre 1896.

"C'est une indignité", est une infamie, nous dit notre visiteur, de prétendre que la brigade des pompiers veut intervenir dans cette distribution de fonds et faire un bénéfice sur les veuves et les orphelins de nos trois infortunés collègues. C'est une idée qui n'a jamais pris naissance chez aucun de nous; cet argent est aux femmes et aux enfants qui ont perdu leur soutien, le chef de la famille; il n'est pas à nous, et vous pouvez dire que les neuf-dixièmes de la brigade ont vu avec peine les efforts faits pour attirer cette somme dans le coffre de notre association. Il y a six mois que nos camarades sont morts, il serait temps qu'on en finisse et que leurs familles soient libérées en paix par le comité et les journaux."

C'est aussi notre avis, mais ce n'est pas celui des membres du comité du fonds.

Nous avons, à ce propos, reçu une lettre où on nous prie de demander, dans nos colonnes, à l'échevin Rainville, président du comité des finances, s'il voudrait recommander au conseil de prendre les \$13,000 de ce fonds au compte de la dette flottante en payant un intérêt de 7 p. c.

Nous nous rendons d'autant plus au désir de notre correspondant que le comité des finances permettrait d'arriver à une solution facile et équitable s'il répondait favorablement à sa demande.

LA GRIPPE

La grippe sévit en ce moment sur le personnel de "La Presse" et à terrassé son "city editor" et son rédacteur commercial. C'est ce qui explique pourquoi depuis deux jours notre colonne commerciale a été incomplète. Nous espérons que l'absence de nos excellents collaborateurs sera de courte durée et en attendant nous prendrons les mesures nécessaires pour que leur absence ne gêne pas trop nos lecteurs.

CONSEIL DE VILLE

Une assemblée du conseil de ville a été convoquée pour mercredi prochain.

EFFRACTION ET VOL

Un vol avec effraction des plus audacieux a eu lieu la nuit dernière chez MM. Strong et Strong, épiciers, No 922 rue LaSalle. Les voleurs, qui ont réussi à pénétrer dans l'établissement en brisant une porte en arrière, ont enlevé des marchandises au montant d'environ \$250. Les détectives informés.

VOL D'UN PORTE-MONNAIE

Hier soir, vers 6 heures, un petit garçon du nom de Damien Bileaud, demeurant au No 205 1/2 rue Panet, descendant la rue des Voltigeurs, lorsqu'il fut assailli par un individu qui lui enleva un porte-monnaie contenant environ 75c. Le jeune Bileaud avertit le constable Poissant, et ce dernier arrêta un nommé Édouard Catellier, demeurant au No 24 rue DeSalaberry. Catellier s'est déclaré coupable, ce matin. Sentence lundi.

ENTRE PATRON ET OUVRIER

Le juge Jetté a renvoyé la demande de J. B. Roy, réclamant des dommages de son ex-patron, H. W. Baril, ce dernier ayant contesté. Son Honneur a trouvé que dans les circonstances, l'employé n'avait pas le droit de poursuivre son patron.

VOL

Un nommé Édouard Desrochers, 26 ans, journalier, sans état, a été arrêté par le constable Stevin, de St-Louis du Mile-End, pour le vol d'une paire de souliers en caoutchouc, appartenant au magasin de M. Joseph Salvi. Amour, No 987 rue St-Laurent. Le prisonnier a avoué sa culpabilité ce matin, et a été condamné par le juge Dugas à deux mois de travaux forcés.

C'est le Temps...

De vendre les meubles que vous ne voulez pas démolir. Les Petites Annonces sont là pour vous aider.

100,000 personnes les lisent chaque soir.

LES ASSISES CRIMINELLES

Les auteurs du crime de la Pointe-St-Charles trouvés coupables

Les prisonniers Panneton et Merineau subissent leur procès

Les sentences seront rendues vendredi prochain

Le juge Wurtelle a terminé à 3.30 heures, hier après-midi, l'analyse des témoignages de l'affaire McCarthy, Steel, McGovern et Maddox, accusés du crime de la rue Rogers, Pointe St-Charles, et à quatre heures le jury a rendu un verdict de culpabilité contre les trois premiers et recommandé à la cour de libérer le jeune Maddox. Ce dernier ne s'est trouvé que par accident avec les trois autres et n'a pas participé à leur crime.

Le juge, après avoir remercié le jury de ses services, dit au jeune Maddox :

"Vous voyez où vous ont conduit les mauvaises compagnies. Peu s'en est fallu que vous fussiez trouvé coupable d'un crime passible du pénitencier. Provenez-vous maintenant de faire les mauvaises compagnies?"

Maddox, comme bien on le pense, n'a pas hésité à faire cette promesse et le juge l'a remis en liberté.

Dans la cause des trois jeunes gens, Dunn, Connolly et Costello, qui ont été remis en liberté d'après un ordre du juge de paix, le juge Wurtelle a décidé que la demande d'un nouveau procès a été faite régulièrement. Ce procès n'aura lieu qu'en juin prochain.

On a commencé l'assise de la cour du jury qui devra rendre un verdict dans la cause des nommés Elie Panneton et Charles Merineau, accusés de vol grand chemin. Il paraît que le 4 novembre dernier les accusés sont entrés chez M. Roy et Labelle, hôteliers de la rue St-Catherine et qu'après avoir rendu M. Labelle malade en lui faisant absorber un certain liquide et avoir entravé en arrière de l'établissement, ils ont frappé et lui ont enlevé sa montre et une certaine somme d'argent.

M. Charles A. Wilson, l'avocat de Merineau, a demandé pour son client le privilège de subir son procès séparément parce que le premier témoin de la couronne, M. Labelle, est absent et qu'en vertu de l'article 687 C. C., sa déposition ne peut servir de preuve devant les jurés que contre Panneton, attendu que Merineau, n'ayant pas été présent à l'enquête préliminaire, n'a pu interroger le témoin Labelle. M. Wilson a aussi cité l'article 628 du code criminel à l'appui de sa demande.

Le juge a suspendu sa décision.

M. J. Le Archambault, avocat de la couronne, a expliqué aux jurés en leur montrant la cause, qu'ils auront à se prononcer, sur une preuve de circonstance.

LES SENTENCES SERONT RENDUES VENDREDI PROCHAIN

Ce matin, le juge Wurtelle a rendu une décision favorable à la motion de défense. Le juge Dugas, devant qui le nommé Beaupré a été traduit, a trouvé les allures du prisonnier tellement étranges, qu'il a cru devoir l'envoyer en prison afin de lui faire subir un examen médical. Le docteur Villeneuve, assistant de l'asile de St-Jean de Dieu, fit rapport que son patient souffrait d'hallucinations, qu'il se croyait enchaîné, et que sa femme ne voulait pas lui faire une confession générale, etc. Beaupré, qui vient de sortir de l'asile, a intenté une action de \$25,000 contre les Sœurs de la Providence et les docteurs Villeneuve, Bouquerie et Chagnon, pour arrestation et détention qu'il dit illégales.

La cour prononcera les sentences vendredi prochain.

GROSSE POURSUITE

Pour arrestation et détention prétendues illégales

Il y a environ un an et demi, un nommé Édouard Beaupré était arrêté à la demande de sa femme pour refus de nourrir. Le juge Dugas, devant qui le nommé Beaupré a été traduit, a trouvé les allures du prisonnier tellement étranges, qu'il a cru devoir l'envoyer en prison afin de lui faire subir un examen médical. Le docteur Villeneuve, assistant de l'asile de St-Jean de Dieu, fit rapport que son patient souffrait d'hallucinations, qu'il se croyait enchaîné, et que sa femme ne voulait pas lui faire une confession générale, etc. Beaupré, qui vient de sortir de l'asile, a intenté une action de \$25,000 contre les Sœurs de la Providence et les docteurs Villeneuve, Bouquerie et Chagnon, pour arrestation et détention qu'il dit illégales.

AU CLUB NATIONAL

Pourquoi les libéraux devraient gagner les élections provinciales

Il y avait foule à la séance du Club National, hier soir. M. Thomas Côté, président du club, était au fauteuil. Cette assemblée avait été convoquée pour appuyer la candidature de M. Cooke dans la division St-Laurent. M. G. Penny, M. P., adressa le premier la parole. Il fut suivi de l'honorable C. A. Geoffrin. Celui-ci dit au cours de son allocution, que les libéraux devraient remporter Québec afin de raffermir leur position à Ottawa, et d'assurer la triomphe de la liberté civile au Canada.

M. Cooke parla ensuite. Il raconta les circonstances dans lesquelles il a quitté le parti conservateur. D'autres discours ont été prononcés par MM. R. Lemieux, Robert Green-shields, W. A. Weir, le Dr Guerin et le Dr Devlin.

UN TRIDUUM

Pour les universitaires

Il y aura encore cette année un Triduum préparatoire aux fêtes de Pâques, pour les professeurs et les étudiants de l'Université Laval.

Les exercices se feront les 23, 25 et 27 mars, à 8 heures du soir, dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes.

GARE SUR LA TRAVERSE

Deux individus dont la police du poste de la Pointe St-Charles, n'ont pu se procurer les noms, ont failli perdre la vie, hier soir, en traversant la glace sur le canal, via-à-vis les magasins de M. M. Pillow Hersey and Co. Ils ont réussi à gagner la terre ferme après avoir pataugé dans l'eau glacée pendant plusieurs minutes.

LE REV. FRERE GABRIEL MARIE

Elu Supérieur Général des Frères des Ecoles Chrétiennes

C'est le Révérend Gabriel Marie qui a été élu hier, à Paris, Supérieur Général de l'Ordre des Frères des Ecoles Chrétiennes, en remplacement du Frère Joseph, décédé à Paris il y a quelques mois.

Le Rév. Frère Gabriel occupait le poste de quatrième assistant. Il est âgé d'une soixantaine d'années, et on le dit littérateur très distingué.

C'est lui qui est l'auteur des ouvrages de mathématiques, géométrie, trigonométrie, algèbre, etc., en usage dans les diverses institutions de l'ordre.

LES EMPLOYES DU PALAIS

On leur accordera \$15,000 de plus

Il est rumor, au palais, que l'indemnité annuelle accordée aux employés de la justice de Montréal, sera augmentée de \$15,000.

Cette augmentation de salaire fera plaisir au public. L'on s'accorde à trouver que nos employés ne sont pas suffisamment rémunérés.

Montréal, par son palais de justice, est une cause de fierté pour les provinces, et c'est ici probablement que les salaires des greffiers et autres employés sont le plus mal partagés.

SIR WILLIAM DAWSON

La célébration de ses noces d'or

Sir William et lady Dawson ont célébré, hier, le cinquantième anniversaire de leur mariage. Cependant cet événement n'a pas donné lieu à une fête mondaine, mais à une simple réunion de famille.

Dès le matin, une députation des gouverneurs de l'Université McGill est venue féliciter l'heureux couple, lui offrant en souvenir de ses noces d'or, un double encier, sur un plateau en or solide.

Les différentes facultés de l'université ont également présenté des cadeaux à sir William et à lady Dawson, et la présentation a été accompagnée de la lecture d'adresse de circonstance.

L'heureux couple a reçu des témoignages de félicitations des associations de la ville, et de la part de tous les habitants de la ville de Montréal.

Le mariage a été célébré à 11 heures, à la chapelle de Notre-Dame des Anges, située à l'angle des rues Chenneville et LaSalle.

La cérémonie a été présidée par le curé de la paroisse, M. J. Le Archambault, avec grande solennité, la fête de St-Joseph, premier patron du Canada.

A 6.45 heures, récitation de l'office de la sainte Vierge à 7.15 heures, sermon, communion générale, sainte messe et réception de nouveaux membres.

M. le chanoine de Montigny dira la messe et donnera l'allocution de circonstance.

Tous les congréganistes sont priés d'être présents.

CHRONIQUE DES FEUX

Vers sept heures et demi, hier soir, une alarme de la boîte 512 appela les pompiers chez MM. Béard et Major, fabricants de voitures, au No 1947 rue St-Catherine. Les membres de la brigade ont eu beaucoup de difficulté à découvrir l'endroit où le feu avait pris naissance, à cause de la fumée épaisse qui s'échappait de la bâtisse. On estime à environ \$500 le dommage causé par l'eau. Les pertes actuelles ne sont pas encore connues.

Hier après-midi, vers quatre heures, les pompiers de la partie Est ont été appelés chez M. Louis Lemire, No 472 rue Shaw. Un commencement d'incendie s'était déclaré dans la cuisine. Dommages insignifiants.

A L'EGLISE ST-PATRIE

Demain, jour de la solennité de la fête de St-Joseph, le choeur de St-Patrick répètera, à l'église de la rue St-Patrick, la messe du professeur Fowler, qui a été chantée pour la première fois le jour de la St-Patrick.

L'HON. M. FLYNN

L'hon. M. Flynn partira cet après-midi pour Québec. Il reviendra à Montréal lundi.

JACQUES-CARTIER

Lundi, à trois heures, à l'hôtel Léger, Lachine, aura lieu une assemblée des libéraux du comté de Jacques-Cartier, pour choisir un candidat aux prochaines élections provinciales.

On mentionne comme candidats probables M. le Dr Almeida Valois, de la Pointe-Claire ou M. le notaire J. A. Chaurast, de Ste-Genève.

CLUB CHAPLEAU

Il y aura une grande assemblée des membres du club Chapleau, lundi prochain, aux lieux et heures ordinaires. Tous les membres sont priés d'être présents.

PERSONNEL

Nous attirons l'attention de nos lecteurs, principalement celle de nos lectrices, sur l'intéressante annonce de M. MM. Gagnon et Mercier, qui paraît dans notre numéro d'aujourd'hui. Cette maison de confiance inaugure un système de bons marchés qui ne manquera pas d'attirer une foule nombreuse à leur grand établissement, 129 rue St-Laurent.

—La raison de la supériorité des pianos "Pratte" réside dans le fait qu'ils possèdent les améliorations de valeur des autres pianos avec, en plus, plusieurs améliorations importantes particulièrement aux pianos "Pratte" et qui ne se rencontrent dans aucun autre piano. Assortiment considérable aux salons de la maison "Pratte", No 1076 rue Notre-Dame. Prix modérés.

COUPE EN DEUX

Sont les prix à la maison centrale, afin de tout couler le stock avant de démolir. Venez nous voir. Une petite bourse fera de gros achats, la maison "Pratte", No 1076 rue Notre-Dame. Prix modérés.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs, principalement celle de nos lectrices, sur l'intéressante annonce de M. MM. Gagnon et Mercier, qui paraît dans notre numéro d'aujourd'hui. Cette maison de confiance inaugure un système de bons marchés qui ne manquera pas d'attirer une foule nombreuse à leur grand établissement, 129 rue St-Laurent.

—La raison de la supériorité des pianos "Pratte" réside dans le fait qu'ils possèdent les améliorations de valeur des autres pianos avec, en plus, plusieurs améliorations importantes particulièrement aux pianos "Pratte" et qui ne se rencontrent dans aucun autre piano. Assortiment considérable aux salons de la maison "Pratte", No 1076 rue Notre-Dame. Prix modérés.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs, principalement celle de nos lectrices, sur l'intéressante annonce de M. MM. Gagnon et Mercier, qui paraît dans notre numéro d'aujourd'hui. Cette maison de confiance inaugure un système de bons marchés qui ne manquera pas d'attirer une foule nombreuse à leur grand établissement, 129 rue St-Laurent.

—La raison de la supériorité des pianos "Pratte" réside dans le fait qu'ils possèdent les améliorations de valeur des autres pianos avec, en plus, plusieurs améliorations importantes particulièrement aux pianos "Pratte" et qui ne se rencontrent dans aucun autre piano. Assortiment considérable aux salons de la maison "Pratte", No 1076 rue Notre-Dame. Prix modérés.

COMTE DES FINANCES

On s'occupe de réclamations en dommages

Maisonnette et la Montreal Water and Power Co

Le comité des finances a tenu, hier après-midi, une séance qui a été principalement consacrée à l'examen de réclamations en dommages.

M. A. Boucher demande \$350 d'indemnité pour pertes résultant d'un changement d'eau de la rue LaSalle, en face de la résidence. L'an dernier, cette somme lui a été accordée par les tribunaux, et comme on n'a pas remédié au mal dont il se plaint, il demande le même montant cette année.

L'échevin Rainville, qui a été nommé à la question est sérieux, car il n'y a pas de vol, on va se trouver obligé de payer une espèce de rente annuelle au requérant. L'affaire est renvoyée à l'avant de la séance.

L'échevin Creswell demande que l'on paie à ses clients les \$2,500 que la ville a été condamnée par la cour à débours dans une cause relative à l'expropriation de la rue St-Laurent. L'échevin Rainville propose que l'on paie cet argent sur le fonds de réserve, mais cette motion est rejetée et l'on adopte un amendement de l'échevin Beausoleil demandant que la question soit laissée en suspens jusqu'à ce que la ville ait obtenu de la législature l'autorisation d'emprunter cet argent.

M. Fairman, représentant les propriétaires de la vieille église Erskine, se présente et dit qu'il est prêt à abandonner la question de l'ancien presbytère, cette dernière consentant à accepter un arbitrage pour l'estimation du terrain qui a été exproprié pour élargir la rue Peel, et de plus qu'elle signe une déclaration par laquelle elle reconnaît devoir aux plaignants les sommes qui seront fixées par les arbitres.

La cité ne peut faire cela, dit l'échevin Rainville, car cette reconnaissance se fait par une partie qui n'a pas de mandat. L'échevin Rainville dit que la question de l'arbitrage peut fort bien se faire légalement et le tout lui est réfuté.

L'échevin Charpentier, comme président du comité des parcs et travaux, se présente et dit qu'il a été nommé à la question de la rue St-Pierre. L'échevin Rainville croit que l'occasion se présente de voter les \$10,000 accordés par la législature pour le fonds de bienfaisance des pompiers, mais l'échevin Beausoleil dit qu'il vaut mieux attendre que l'on ait disposé de la somme de \$13,000 qui a été soustraite par les citoyens, et on s'est rendu à son avis. La séance est levée.

M. Beuchamp, au nom de la municipalité de Maisonneuve, soumet une résolution du conseil relative aux difficultés existant avec la "Montreal Water and Power Company". Le conseil offre de se tenir responsable de la créance de la ville, déclarant que la poursuite contre la compagnie va être réglée lundi prochain devant les tribunaux. C'est aussi l'avis de la municipalité d'effectuer un nouvel emprunt et de faire de nouveaux arrangements avec la ville, mais maintenant, elle ne demande qu'un jour de délai.

Etudier, avocat de la ville, dit que l'audition de la cause est terminée et la question est laissée entre ses mains, puis la séance est levée.

MASKINONGE

Il est maintenant presque décidé que la lutte dans la division de Maskinongé sera entre M. Hector Caron et M. E. H. Thériault.

Dans une lettre adressée aujourd'hui même aux journaux du district des Trois-Rivières, M. E. H. Thériault annonce officiellement sa candidature.

Il mentionne qu'il doit se tenir prochainement une série d'assemblées contradictoires.

LA BIENFAISANCE CHEZ LES JUIFS

La vingt-huitième assemblée annuelle des juifs de la société de bienfaisance des juifs, a eu lieu hier dans la salle de la Synagogue du collège McGill, sous la présidence de madame S. Fischel.

Étaient présentes, mesdames E. Lichtenheim, vice-présidente; S. Davis, trésorière; R. Rubenstein, secrétaire; Bernstein, Schwenski, et Rubenstein, membres du comité exécutif. Le rapport de madame Fischel, la présidente, accuse une dépense de \$1,419.74 pour frais de maladie, vêtements, billets de chemin de fer, etc. Un vote de remerciements est adopté à l'adresse de mademoiselle Rubenstein, qui a organisé un concert, dont le résultat a été des plus favorables. On sait que les membres de la société de bienfaisance ne permettent pas à cette dernière de venir en aide à tous les indigents qui s'adressent à elle. On a aussi adopté de nouveaux règlements qui seront mis en force cette année.

Les rapports de la secrétaire et de la trésorière ont été adoptés à l'unanimité. Les officiers suivantes ont été élues pour l'année courante : Présidente, Mme E. Lichtenheim; vice-présidente, mademoiselle Rubenstein; trésorière, madame S. Davis; secrétaire, mesdames S. Fischel, D. Lazarus, Bernstein, Schwenski, G. Fischel, Workman et N. Lewis. Bureau des avis : M. M. S. Fischel, E. Lichtenheim, J. Scherman et J. Rubenstein.

L'UNION DE PRIERE ET SAINT-JOSEPH

Dimanche prochain, jour de la solennité de St-Joseph, l'Union de Prières célébrera sa fête patronale à Notre-Dame.

Il y aura assemblée générale des associations à 7 heures du soir, prières, avis, cantiques, sermon par le prédicateur de la station du carême, M. le chanoine de Montigny, et salut très solennel.

PROGRAMME DU SALUT

10.—Cantilène et Jérusalem, (partie de Gallia), de Gounod, chanté par Mlle A. Peplin.

20.—Salutaris, arrangé par Edmond Diet, sur l'invocation à Vesta, de Gounod, chanté par Mlle Marie Terroux.

30.—Ave Maria, de Saint-Saëns, chanté par un chœur de 100 voix.

40.—Morceau à St-Joseph, de Mattioli, chanté par Mlle Régina Lortie, avec accompagnement de violon, par Mlle Thérèse Boucher.

50.—Tantum Ergo, en ré d'été majeur, de F. Riga, chœur et quatuor à voix égales.

60.—"C'est ton enfant qui prie", de Riga, chanté par Mlle A. Marier.

Le piano sera tenu par Madame A. J. Boucher; directrice, Mlle D. Frauchère; organiste, M. J. Dussault.

LA "CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION"

L'assemblée annuelle de la "Confederation Life Association", a eu lieu, mardi dernier, à Toronto.

Dans le rapport, pour l'année 1896, ainsi que tous les renseignements désirables pour ceux qui se proposent de partir ce printemps. Les personnes qui ont suivi le cours d'agriculture sont priées de remettre au professeur leur carte de présence pour recevoir leur certificat.

Lundi prochain, conférence d'hygiène dans la grande salle du Monument National. Le conférencier traitera du régime alimentaire spécial de certaines maladies et des règles d'une bonne hygiène quant à ce qui regarde l'habitation. La conférence commencera à trois heures précises.

LA "CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION"

L'assemblée annuelle de la "Confederation Life Association", a eu lieu, mardi dernier, à Toronto.

Dans le rapport, pour l'année 1896, ainsi que tous les renseignements désirables pour ceux qui se proposent de partir ce printemps. Les personnes qui ont suivi le cours d'agriculture sont priées de remettre au professeur leur carte de présence pour recevoir leur certificat.

LA SAINT-JOSEPH

La démonstration de demain par les membres de l'Union

La St-Joseph sera célébrée solennellement demain, dans toutes les églises de cette ville, et particulièrement à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes. A cette occasion, l'Union St-Joseph, qui compte plus de douze cents membres, paradera dans les rues avant et après la messe. Le défilé se fera par les rues St-Catherine, St-Laurent, Atwater, Ontario, Pleasant et Ste-Catherine. Les membres de l'Union assisteront ensuite à la messe qui sera chantée à 10 heures, à Notre-Dame de Lourdes.

Après le service divin, la procession se reformera et défilera par les rues St-Catherine, St-Denis, Dorchester, Hôtel de Ville, et Ste-Catherine à la salle, où elle se dispersera.

L'Union St-Joseph donnera, lundi soir, une soirée de gala au Monument National. Pour cette raison, l'assemblée régulière de la société n'aura pas lieu.

MONTREAL-QUEST

Brillante assemblée en faveur de la candidature de M. H. Laporte

L'hon. M. Flynn acclamé

Grand ralliement des forces conservatrices du comté d'Hochelaga hier soir à la salle Aberdeen, Montréal-Ouest. M. H. Laporte, candidat conservateur, était accompagné de l'hon. M. Flynn, M. Atwater, M. M. Monk, M. P. L. Cousineau, A. Gagnon, le maire L. L. G. de Montréal-Ouest, S. Lapalme, sr., R. C. Wilkins, président de l'association conservatrice locale; W. C. Fife, E. J. Evans, Doré, Laplante, Laporte et autres. Notre-Dame de Grâce, Roche Bonnet, le Coteau St-Pierre, avaient envoyé des contingents. L'assistance se composait de plus de cinq cents personnes.

M. M. Linczy et Lapalme furent appelés à la présidence.

L'honorable M. Flynn parla le premier et dans les deux langues. Il dit que le parti conservateur dans cette province a été véritablement le parti libéral dans la bonne acception du mot, que lui seul a soutenu une politique de progrès et la rendue possible par la sagesse et la science de ses chefs. L'hon. M. Morier fut par un gouvernement libéral, mais il fut de ses sermons de discordes et de déshonneur dont on effacera les fruits qu'après plusieurs années d'honnêtes efforts. Il parla des scandales de l'administration Mercier et cita le fait que dans son département des terres de la Couronne il a fait rentrer dans le trésor public \$90,000 qu'on avait détournés au profit des amis du parti libéral.

L'hon. M. Flynn expliqua ensuite son programme politique et en fit ressortir toute l'importance.

M. H. Laporte parla après le premier ministre. Il exprima tout le plaisir qu'il ressentait de voir autant d'électeurs présents à cette assemblée. Il fit l'éloge de l'hon. M. Flynn et dit qu'il approuvait entièrement son programme.

L'hon. M. Atwater et M. F. Monk adressèrent ensuite la parole. V. Heuk avançant de la soirée ils limitèrent leurs discours qu'à quelques remarques sur les finances et la politique générale de la province.

L'assemblée s'est montrée fort enthousiaste et a vivement applaudi l'honorable premier ministre et les autres orateurs.

DIOCESE DE ST-BONIFACE

Le cinquantième de sa fondation

Il y aura cinquante ans, au dix-huit de juin prochain, que le diocèse de St-Boniface a été érigé canoniquement. Ce sera indubitablement l'occasion d'une belle fête pour l'église de St-Boniface.

LE JUBILE DE LA REINE

L'Association St-Jean-Baptiste se propose de le célébrer avec éclat

Le président, l'honorable juge Lorranger, a convoqué tous les officiers de section, à la grande assemblée, qui aura lieu au Monument National, mercredi prochain, le 24, à huit heures précises, pour l'organisation de la grande démonstration qui aura lieu le 21 juin, à l'occasion du 60e anniversaire du gouvernement de Sa Majesté. Le président compte sur la présence de tous les officiers. Il a été également décidé d'assister à un "Te Deum" solennel à Notre-Dame, dimanche soir, le 20 juin, auquel seront invités le gouverneur général et toutes les ministres de la province.

BELLECHASSE

M. P. Jolicoeur, choisi candidat conservateur

St Michel, Bellechasse, Qué., 20 — Une grande convention a été tenue composée de cinq à six cents personnes en lieu hier à St-Gervais, comté de Bellechasse. L'hon. M. Chapais a parlé pendant une heure et quart après quoi M. Philippe Jolicoeur, avocat de Québec, a été élu unanimement candidat conservateur